



Faits saillants du mois

N° 4 / 2025

EUM OF A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



eumofa.eu @EU_MARE #EUM OF A

Contenu



Faits saillants mondiaux

Actualités mondiales du
secteur de la pêche et de
l'aquaculture



Premières ventes en Europe

Analyse des premières ventes
dans les pays déclarants



Consommation

Les autres poissons de mer



Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la
consommation et taux de



Importations extra-UE

Analyse des importations
extracommunautaires des autres
poissons de mer dans les États
membres de l'UE



Étude de cas

1. Le commerce
communautaire des produits
de la pêche et de
l'aquaculture
2. Le chinchard dans l'UE

1. FAITS SAILLANTS MONDIAUX

UE / Pêche : le 6 mars 2025, la Commission européenne a publié des évaluations sur la directive-cadre stratégie pour le milieu marin et la directive sur les eaux de baignade, en vigueur depuis 2008 et 2006, respectivement. Ces directives, qui portent sur la protection des mers et des océans de l'UE et sur la qualité des eaux douces, ont fait l'objet d'une évaluation afin de mesurer les résultats obtenus, de cerner les lacunes et d'estimer les possibilités de simplification. Toutes deux ont été évaluées positivement sur un certain nombre d'aspects, comme l'établissement d'un cadre communautaire de protection de la biodiversité marine et d'utilisation durable des ressources marines, ainsi que l'amélioration de la coopération entre les États membres et dans les régions maritimes. Dans l'Union européenne, 85% des sites de baignade en mer et en eau douce ont été qualifiés d'« excellents », tandis que 96% d'entre eux répondaient aux normes de qualité minimale. Le rapport reconnaît toutefois qu'il est possible de renforcer le niveau de protection de la santé et de l'environnement en s'alignant sur les ambitions de l'UE concernant l'approche « une seule santé » et la compétitivité des technologies énergétiques propres. Pour ce faire, les charges administratives doivent être allégées dans un souci de cohérence avec la directive-cadre sur l'eau¹.



UE / Économie bleue : lors des **Journées européennes de l'océan**, qui se sont tenues à Bruxelles du 3 au 7 mars 2025, des chercheurs, des décideurs, des jeunes et des leaders de l'industrie ont abordé la façon de protéger les écosystèmes marins en Europe et de stimuler son économie bleue. Ces journées, qui ont réuni plus de 1.800 participants, ont été émaillées de 14 événements et ont porté sur des thèmes tels que **la mission de l'UE « Restaurer notre océan et nos eaux »** ou l'innovation et les investissements bleus. Cette édition a contribué également à forger deux politiques de l'UE qui seront importantes à l'avenir : le **pacte européen pour l'océan** et la **stratégie européenne de résilience pour l'eau**².

UE / Pêche : le 18 mars 2025, la Commission européenne a répondu aux préoccupations soulevées par les conseils consultatifs concernant leur implication dans le travail du Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP). Réaffirmant l'importance de ces organes consultatifs dans la politique maritime et de la pêche, la Commission a énoncé les mesures à prendre pour accroître leur participation. Elle a également reconnu leur rôle dans la gestion de la pêche, tout en s'engageant à améliorer la communication et la transparence dans les processus de décision du CSTEP. En dépit du scepticisme de certains représentants du secteur, cette réponse constitue un premier pas vers une collaboration accrue entre les décideurs et les acteurs du secteur de la pêche³.

UE / Pêche / Aquaculture : les principales associations européennes du secteur de la pêche et de l'aquaculture ont lancé un appel commun pour maintenir et renforcer le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), en tant qu'instrument financier autonome du prochain cadre financier pluriannuel. Cet appel intervient dans un contexte de discussions cruciales menées par le Conseil et le Parlement européen sur le budget post-2027. Les représentants du secteur se sont montrés fermement opposés aux propositions d'intégration du FEAMPA dans un fonds multisectoriel unique. Selon eux, une politique indépendante en matière de pêche et d'aquaculture est essentielle à l'économie, à l'environnement et à la sécurité alimentaire de l'Europe⁴.

UE / Organisations de producteurs de poisson : l'Association européenne des organisations de producteurs de poisson (EAPO) a publié une note de synthèse pointant des incohérences dans le soutien financier des organisations de producteurs (OP) parmi les États membres de l'Union européenne. Le rapport insiste sur la nécessité de définir des règles du jeu équitables en matière de financement et d'application des réglementations, afin de consolider le rôle des OP dans l'organisation commune des marchés (OCM). Des mesures immédiates sont requises pour réduire les disparités en matière de financement, renforcer le soutien aux PO (petites et transnationales) et maintenir des exemptions aux règles de la concurrence afin de garantir la stabilité du marché. Alors que le cadre de l'OCM est conçu pour aider les pêcheurs à organiser leurs chaînes d'approvisionnement et à stabiliser leurs revenus, des incohérences financières et réglementaires menacent son efficacité. Selon l'EAPO, des réformes structurées sont nécessaires pour assurer une viabilité à long terme et permettre aux OP de l'Union européenne d'obtenir les ressources vitales au soutien du secteur de la pêche et des communautés côtières⁵.

Islande / Pêche : en février 2025, les navires islandais ont capturé près de 70.000 tonnes de poisson, soit 3% de plus qu'en février 2024. Les prises d'espèces démersales ont diminué de 5%, tandis que celles de poisson pélagique ont augmenté de 16%. De

¹ https://environment.ec.europa.eu/news/commission-evaluates-sea-protection-and-bathing-water-quality-laws-2025-03-06_en

² <https://projects.research-and-innovation.ec.europa.eu/en/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe/eu-missions-horizon-europe/restore-our-ocean-and-waters/european-ocean-days-2025-collective-action-europes-blue-future>

³ <https://thefishingdaily.com/eu-fishing-industry-news/eu-commission-responds-to-fisheries-stakeholder-engagement-concerns/>

⁴ <https://thefishingdaily.com/eu-fishing-industry-news/fishing-sector-urges-dedicated-fund-in-next-eu-budget-framework/>

⁵ <https://thefishingdaily.com/eu-fishing-industry-news/eapo-calls-for-stronger-support-in-common-market-organization-implementation/>

mars 2024 à février 2025, 987.000 tonnes ont été débarquées au total, soit 23% de moins que durant la même période lors de l'année précédente. Cela est dû principalement à l'absence de pêche de capelans en hiver 2024⁶.

⁶ <https://statice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catch-in-february-2025/>

2. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

2.1. Carburant maritime

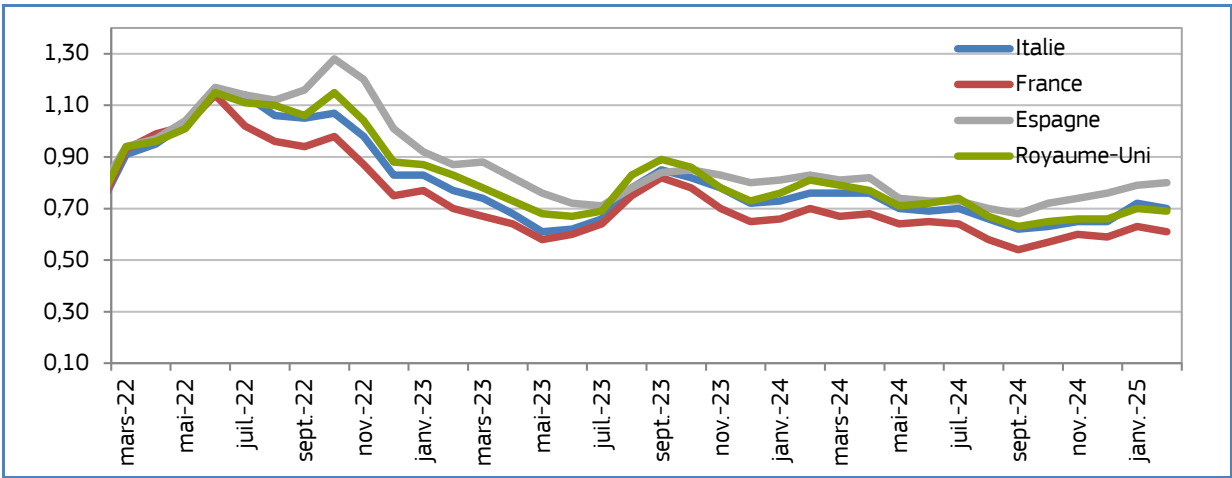
En **février 2025**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,61 et 0,80 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix ont diminué de 1,4%, en moyenne, par rapport au mois précédent, et de 9,7%, en moyenne, par rapport au même mois de 2024.

Tableau 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

Pays	Janvier 2025	Évolution par rapport à déc. 2024	Évolution par rapport à janv. 2024
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,61	-3%	-13%
Italie <i>(ports d'Ancone et de Livourne)</i>	0,70	-3%	-8%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,80	1%	-4%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,69	-1%	-15%

Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

Graphique 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

2.2. Prix à la consommation et inflation

Le taux d'inflation annuel de l'UE s'est élevé à 2,7% en février 2025, en baisse par rapport à janvier 2025 (2,8%). Un an auparavant, le taux était de 2,8%.

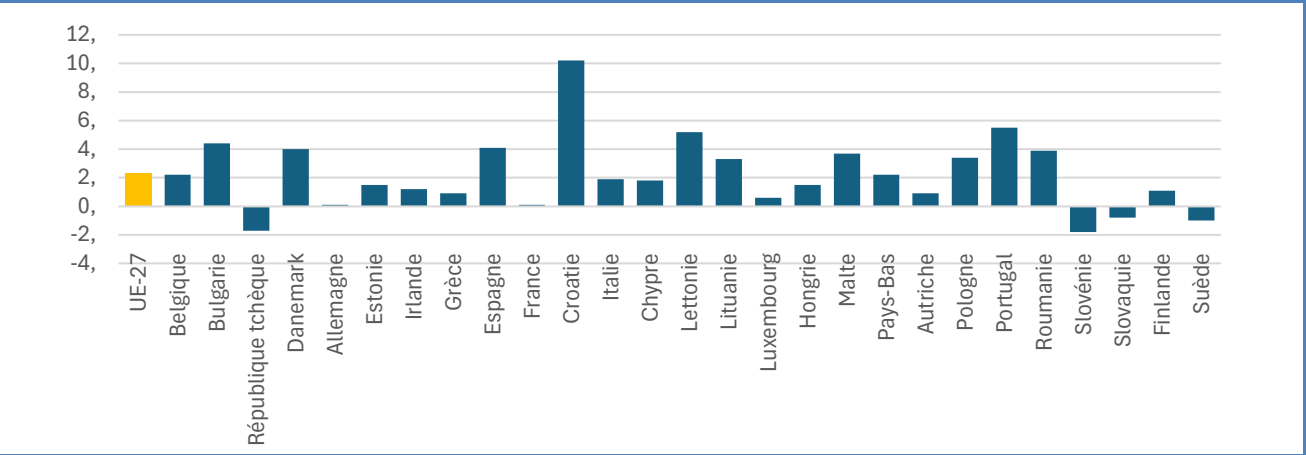
Tableau 2. **TAUX D'INFLATION LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS EN FÉVRIER 2025 PAR RAPPORT À FÉVRIER 2024**

Taux d'inflation les plus bas		Taux d'inflation les plus élevés	
France	+0,9%	Hongrie	+5,7%
Irlande	+1,4%	Roumanie	+5,2%
Finlande	+1,5%	Estonie	+5,1%

Source : Eurostat.

2.3. Taux d'inflation annuel des poissons et produits de la mer dans l'UE

Graphique 2. **TAUX D'INFLATION ANNUEL POUR LES POISSONS ET PRODUITS DE LA MER EN FÉVRIER 2025 (valeur exprimée en pourcentage)**



Source : Eurostat.

Tableau 3. **INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)**

	Fév. 2023	Fév. 2024	Janv. 2025	Fév. 2025	Évolution par rapport à janvier 2025	Évolution par rapport à février 2024
Nourriture et boissons non alcooliques	19,1	3,0	2,4	2,9	20,8%	-3,3%
Poissons et produits de la mer	14,6	3,2	2,5	2,3	-8,0%	-28,1%
Poisson frais ou réfrigéré	12,1	4,0	4,4	3,5	-20,5%	-12,5%
Poisson congelé	20,8	1,7	0,3	0,6	100,0%	-64,7%
Produits de la mer frais ou réfrigérés	8,3	1,8	3,4	3,5	2,9%	94,4%
Produits de la mer congelés	8,8	0,6	-0,4	-0,5	25,0%	-183,3%
Poissons et produits de la mer séchés, fumés ou salés	18,8	2,8	3,6	2,8	-22,2%	0,0%
Autres poissons et produits de la mer et préparations de poissons et produits de la mer en conserve ou transformés	17,3	4,2	1,1	1,6	45,5%	-61,9%

Source : Eurostat.

2. 4. Taux de change

Tableau 4. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES**

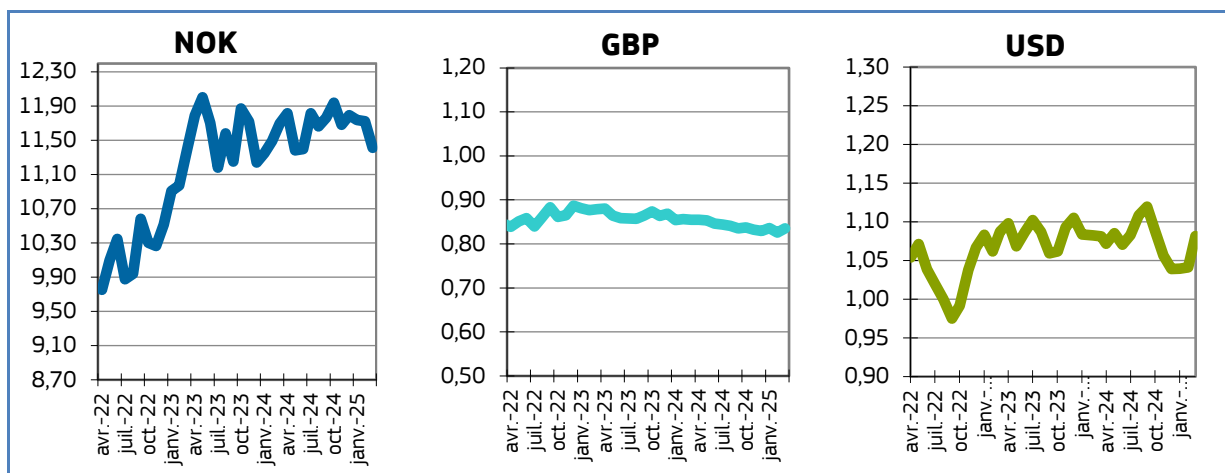
Devise	Mars 2023	Mars 2024	Fév. 2025	Mars 2025
NOK	11,3940	11,6990	11,7245	11,4130
GBP	0,8792	0,8551	0,8261	0,8354
USD	1,0875	1,0811	1,0411	1,0815

Source : Banque centrale européenne.

En mars 2025, par rapport au mois précédent, l'euro s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (-2,4%) et à la livre sterling (-2,3%). En revanche, il est resté stable par rapport au dollar américain. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 11,7148 par rapport à la couronne norvégienne. En comparant à février 2025, l'euro s'est déprécié de 2,7% par rapport à la couronne norvégienne. En revanche, il s'est apprécié de 1,1% par rapport à la livre sterling et de 3,9% par rapport au dollar américain.



Graphique 3. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

3. PREMIÈRES VENTES EN EUROPE⁷

3.1. Comparaison des premières ventes à ce jour par rapport à l'année précédente

Augmentation de la valeur et du volume (janvier 2025 vs janvier 2024) : La Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Finlande, la France, l'Italie, la Lettonie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède ont présenté une hausse de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est dans ce dernier pays que la progression a été la plus prononcée en valeur relative, sous l'impulsion des ventes de sprat et de hareng.

Baisse de la valeur et du volume (janvier 2025 vs janvier 2024) : L'Allemagne, la Lituanie, le Portugal et la Norvège ont enregistré une diminution de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est en Allemagne que la chute a été la plus sévère en valeur relative, en raison d'une réduction des premières ventes de maquereau et de flétan noir.

Tableau 5. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES EN JANVIER DANS LES PAYS DÉCLARANTS (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIONS D'EUROS) ***

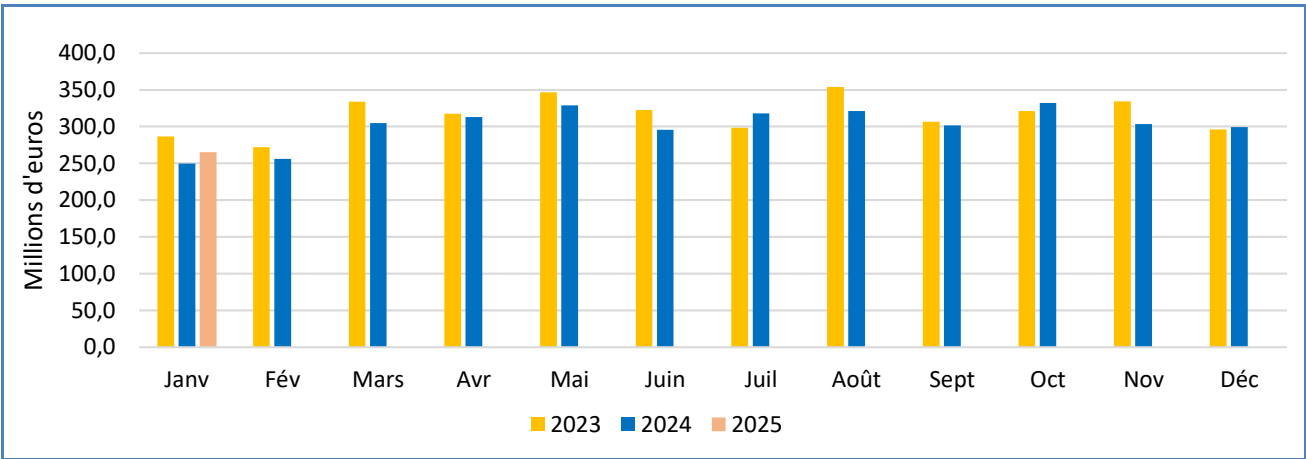
Pays	Janvier 2023		Janvier 2024		Janvier 2025		Évolution par rapport à janvier 2024	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	1.459	7,07	1.359	5,68	1.463	6,54	8%	15%
Bulgarie	1	0,00	12	0,02	20	0,07	70%	331%
Chypre	22	0,17	16	0,12	26	0,19	59%	51%
Danemark	57.636	37,75	55.618	43,15	48.267	46,39	-13%	8%
Estonie	6.563	1,91	6.139	3,04	6.578	2,60	7%	-14%
Finlande	7.200	2,05	4.430	1,71	7.846	2,34	77%	37%
France	15.721	63,92	14.805	48,35	15.197	57,59	3%	19%
Allemagne	6.193	8,39	6.001	7,63	1.825	2,04	-70%	-73%
Italie	4.698	20,93	4.249	17,97	4.350	21,03	2%	17%
Lettonie	3.435	0,95	3.599	1,21	4.314	1,71	20%	42%
Lituanie	60	0,33	15	0,08	10	0,05	-35%	-41%
Pays-Bas	1.935	11,75	1.322	8,77	1.684	10,72	27%	22%
Portugal	4.762	20,90	4.306	18,30	3.569	16,78	-17%	-8%
Espagne	24.446	99,90	21.397	90,62	19.620	90,32	-8%	0%
Suède	21.800	10,39	1.045	2,93	9.604	6,98	819%	139%
Norvège	272.241	266,78	224.512	239,44	215.364	304,84	-4%	27%
Royaume-Uni	50.535	85,36	52.338	110,29	53.435	116,05	2%	5%

Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

* Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (valeur nominale hors TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif).

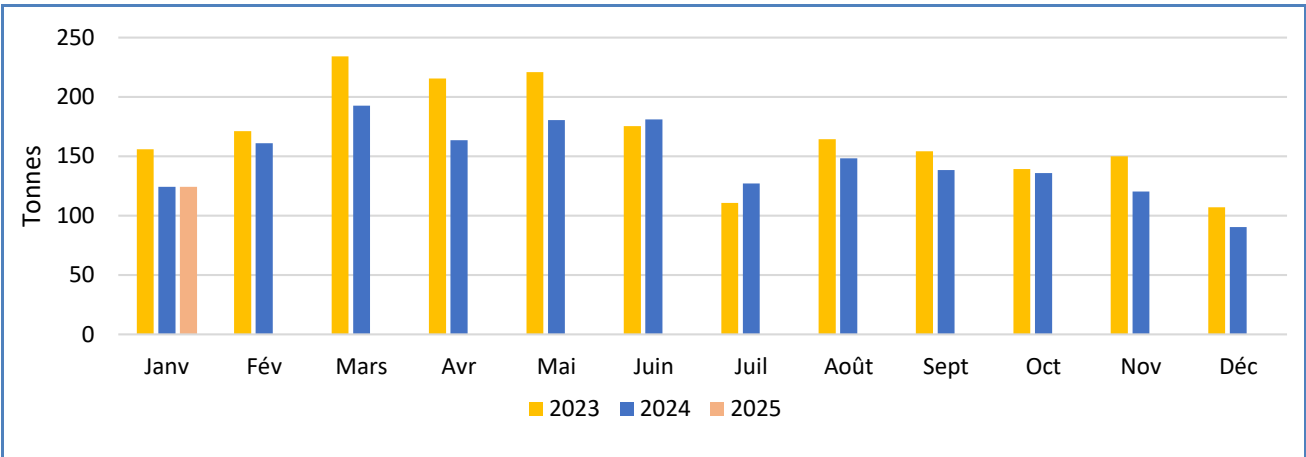
⁷ En janvier 2025, 15 États membres (EM) de l'UE, la Norvège et le Royaume-Uni ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits. Les données de premières ventes reposent sur les notes de vente et les informations recueillies auprès des criées. Les données de premières ventes analysées dans la section « Premières ventes en Europe » proviennent de l'EUMOFA.

Graphique 4. **BILAN ANNUEL DE LA VALEUR TOTALE DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(valeur en millions d'euros)



En janvier 2025, la valeur des premières ventes a atteint 265,3 millions d'euros pour un volume de 124.373 tonnes. Au cours de la période analysée, les valeurs de première vente de 2023 ont été supérieures à celles de 2024, à l'exception de juillet, d'octobre et de décembre. Toujours en janvier 2025, la valeur des premières ventes a enregistré une baisse de 7% par rapport à 2023. Les céphalopodes (-19%), les poissons de fond (-14%) et les poissons plats (-19%) ont tiré cette valeur vers le bas. Celle-ci a toutefois augmenté de 6% par rapport à 2024, principalement grâce aux petits pélagiques (+9%). En outre, les volumes de première vente ont chuté en 2024, à l'exception de juin et juillet. En janvier 2025, le volume des premières ventes est resté stable par rapport à la même période de 2024, mais a présenté une baisse de 20% par rapport à janvier 2023, majoritairement sous l'influence des petits pélagiques (-17%) et des poissons de fond (-55%).

Graphique 5. **BILAN ANNUEL DU VOLUME TOTAL DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en 1.000 tonnes)



3.2. Évolution des premières ventes au niveau des groupes de produits^{8,9}

Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques

En janvier 2025, la valeur des premières ventes de « bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques » a atteint 21,6 millions d'euros, soit 10% de plus qu'en janvier 2024. Le volume des premières ventes s'est élevé à 9.188 tonnes, soit une hausse de 30% par rapport à la même période de 2024. La valeur est montée, en particulier grâce aux coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés (+2%) et aux palourdes et autres vénérédés (+26%). En outre, le volume a augmenté sous l'impulsion de ces mêmes palourdes et autres vénérédés (+44%) ainsi que des moules *Mytilus* spp. (+210%).

Graphique 6. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE BIVALVES, JANVIER 2023 - JANVIER 2025

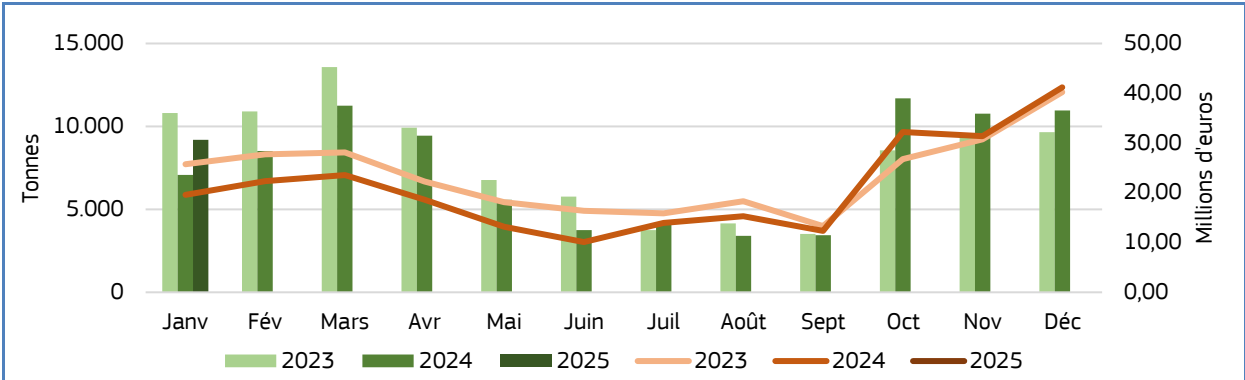


Tableau 6. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « BIVALVES » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
Italie	Palourde et autres vénérédés	2,41 EUR/kg	2,63 EUR/kg	+9%
Espagne	Palourde et autres vénérédés	10,76 EUR/kg	12,01 EUR/kg	+12%
France	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,32 EUR/kg	2,18 EUR/kg	-6%

Céphalopodes

En janvier 2025, la valeur des premières ventes de « céphalopodes » s'est élevée à 29,4 millions d'euros, soit 12% de plus qu'en janvier 2024. Les débarquements ont atteint 4.082 tonnes, soit une baisse de 3% par rapport à janvier 2024. Le calmar (+30%) et le poulpe (+6%) sont les deux espèces commerciales ayant le plus contribué à la hausse de la valeur des premières ventes. La chute du volume, en revanche, est surtout due à la seiche (-21%) et au poulpe (-9%).

⁸ Cette section aborde l'évolution du volume, de la valeur et de la dynamique des prix au niveau des groupes de produits, ainsi que la composition des principales espèces depuis le début de l'année. Les espèces qui contribuent le plus au calcul de la valeur sont mises en exergue et l'évolution des fluctuations de prix est analysée dans le temps.https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d?t=1618503978414

⁹ Les données analysées dans cette section (graphiques et tableaux) ont été téléchargées depuis la base de données de l'EUMOFA. Elles sont issues de sources nationales ou ont été collectées sur leur site web. <https://eumofa.eu/sources-of-data>

Graphique 7. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES, JANVIER 2023 - JANVIER 2025**

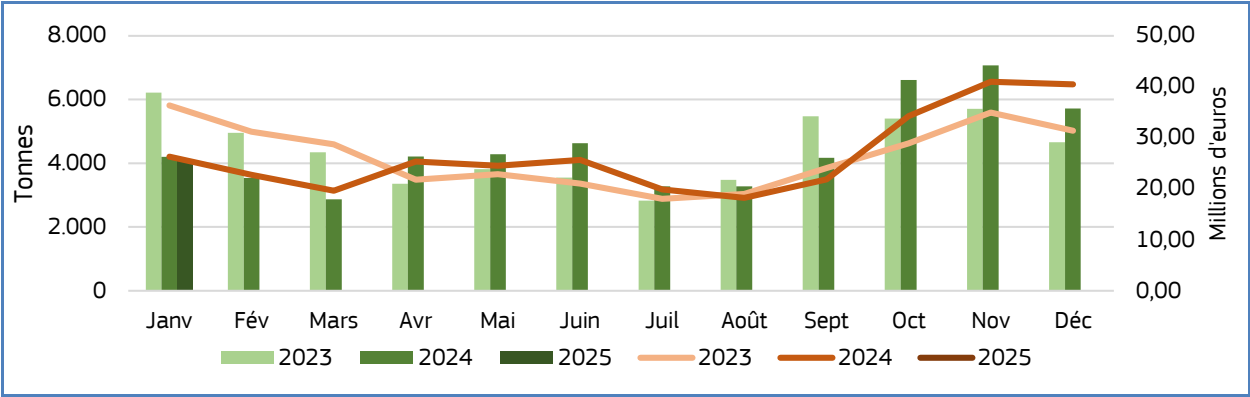


Tableau 7. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CÉPHALOPODES » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
France	Calmar	8,71 EUR/kg	8,90 EUR/kg	+2%
Belgique	Seiche	3,18 EUR/kg	3,94 EUR/kg	+24%
Portugal	Poulpe	7,16 EUR/kg	8,34 EUR/kg	+17%

Crustacés

En janvier 2025, la valeur des premières ventes de « crustacés » s'est élevée à 25,0 millions d'euros, soit 4% de plus qu'en janvier 2024. Les débarquements ont totalisé 2.974 tonnes, soit une hausse de 9% par rapport à la même période en 2024. Ce sont la crevette *Crangon* spp. (+80% en valeur et +71% en volume) et la langoustine (+24% et +28%) qui ont entraîné vers le haut la valeur et le volume de ces premières ventes.

Graphique 8. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS, JANVIER 2023 - JANVIER 2025**

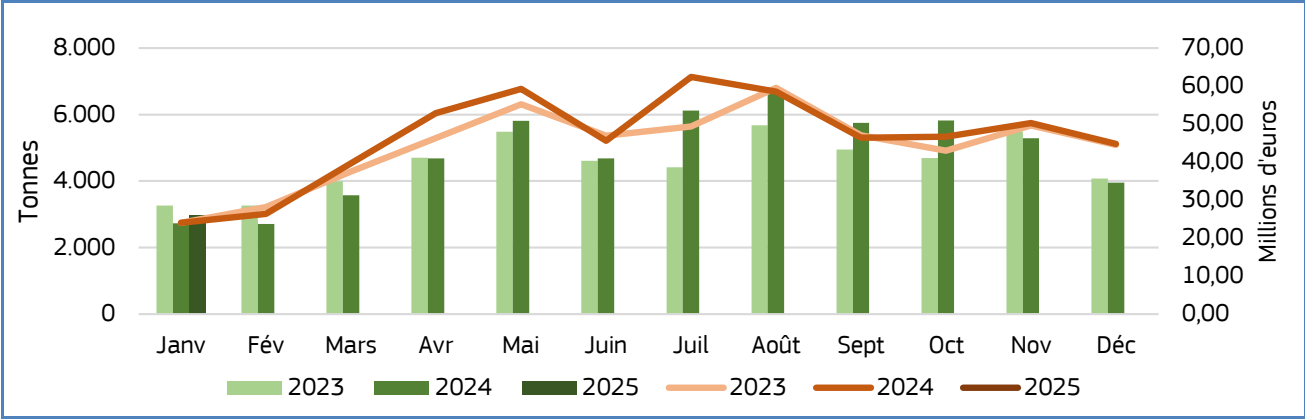


Tableau 8. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CRUSTACÉS » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
Espagne	Crevettes diverses	20,97 EUR/kg	22,73 EUR/kg	+8%
Espagne	Crevette d'eau chaude	10,69 EUR/kg	9,30 EUR/kg	-13%
Suède	Crevettes d'eau froide	9,76 EUR/kg	12,58 EUR/kg	+29%

Poissons plats

En janvier 2025, la valeur des premières ventes de « poissons plats » s'est élevée à 26,2 millions d'euros, soit 2% de plus qu'en janvier 2024. Les débarquements ont totalisé 3.279 tonnes, soit une baisse de 12% par rapport à janvier 2024. La sole commune (+21%) et le turbot (+11%) ont le plus contribué à l'augmentation de la valeur des premières ventes, tandis que le volume diminuait en raison du recul du flétan noir (-81%) et de la cardine (-14%).

Graphique 9. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS, JANVIER 2023 - JANVIER 2025

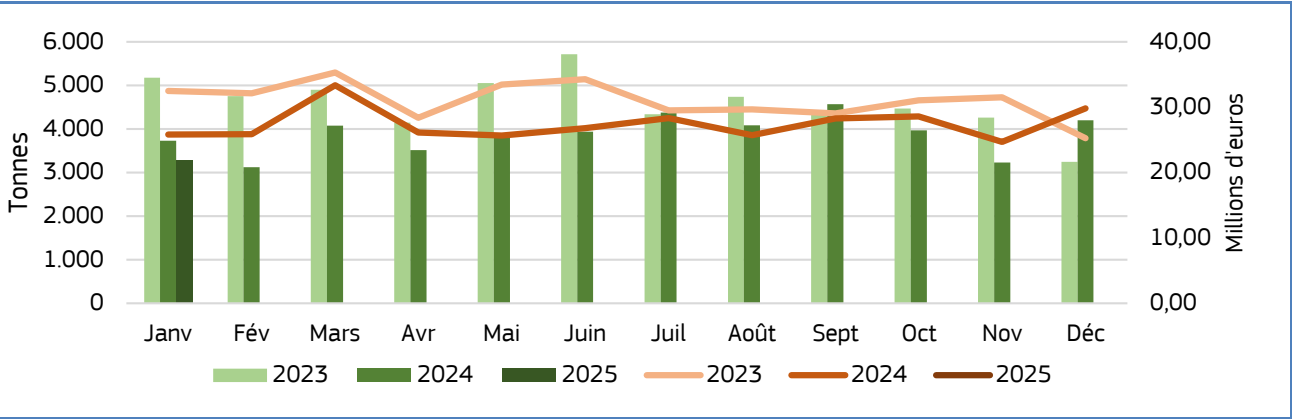


Tableau 9. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS PLATS » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
France	Sole commune	17,79 EUR/kg	17,41 EUR/kg	-2%
Pays-Bas	Sole commune	17,46 EUR/kg	18,10 EUR/kg	+4%
Espagne	Flétan noir	5,29 EUR/kg	7,31 EUR/kg	+38%

Poissons d'eau douce

En janvier 2025, la valeur des premières ventes de « poissons d'eau douce » s'est élevée à 2,4 millions d'euros, soit une hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Les débarquements ont atteint 113 tonnes, soit 50% de moins qu'en 2024. L'anguille est la principale espèce responsable de la progression de la valeur (+18%). En revanche, le sandre a le plus contribué à la réduction du volume (-72%).

Graphique 10. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE, JANVIER 2023 - JANVIER 2025

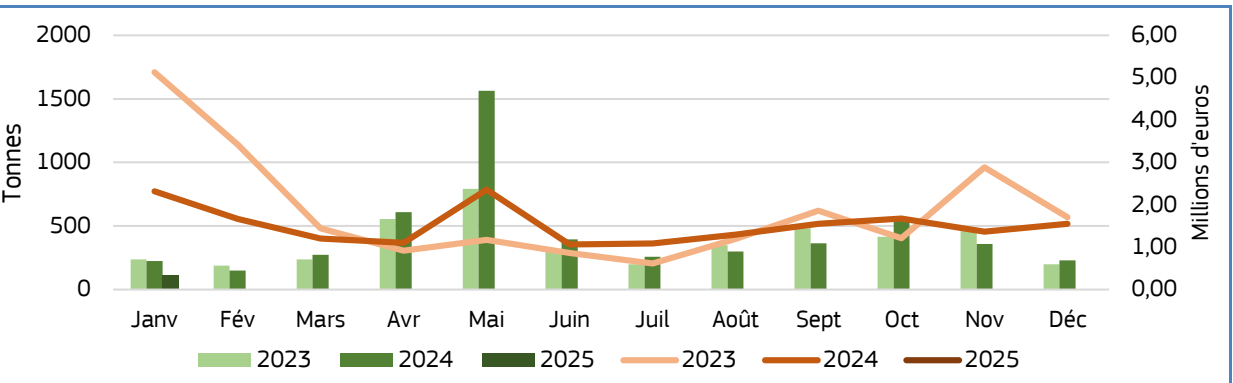


Tableau 10. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS D'EAU DOUCE » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
France	Anguille	60,40 EUR/kg	91,41 EUR/kg	+51%
Estonie	Autres poissons d'eau douce ¹⁰	1,28 EUR/kg	2,01 EUR/kg	+57%
Pays-Bas	Sandre	9,63 EUR/kg	8,98 EUR/kg	-7%

Poissons de fond

En janvier 2025, la valeur des premières ventes de « poissons de fond » s'est élevée à 42,0 millions d'euros, soit 2% de plus qu'en 2024. Les débarquements ont atteint 10.786 tonnes, soit 39% de moins qu'en 2024. La valeur a surtout profité de la hausse des premières ventes de merlu (+9%) et de cabillaud (+64%), tandis que le merlan bleu entraînait dans sa chute (-94%) le taux de volume total.

Graphique 11. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND, JANVIER 2023 - JANVIER 2025**

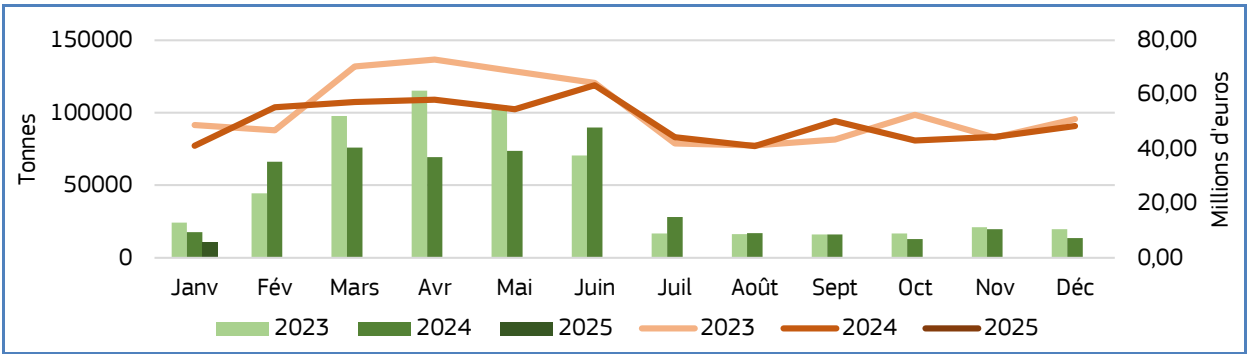


Tableau 11. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS DE FOND » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
France	Merlu	4,62 EUR/kg	4,73 EUR/kg	+3%
Espagne	Cabillaud	4,54 EUR/kg	8,21 EUR/kg	+81%
Espagne	Merlu	4,86 EUR/kg	4,33 EUR/kg	-11%

Autres poissons de mer¹¹

En janvier 2025, la valeur des premières ventes du groupe « autres poissons de mer » s'est élevée à 42,5 millions d'euros, soit 2% de plus qu'en janvier 2024. Les débarquements ont totalisé 15.325 tonnes, soit une hausse de 10% par rapport au même mois en 2024. Les autres squales¹²(+37% en valeur et +18% en volume) et les autres poissons de mer¹³ (+8% et +29%) sont les deux principales espèces commerciales ayant plus contribué à l'augmentation de la valeur et du volume des premières ventes.

¹⁰ La perche européenne et le gardon constituent chacun 20% de la valeur totale des premières ventes de « poissons d'eau douce ». Ensemble, ces deux espèces représentent 79% du volume total.

¹¹ En janvier 2025, dix-sept principales espèces commerciales étaient comprises dans le groupe de produits « autres poissons de mer ». La baudroie y représente un quart de la valeur totale et près de 11% du volume total.

¹² En janvier 2025, vingt-quatre espèces étaient comprises dans les PEC « autres squales ». Le requin peau bleue y représente 73% de la valeur totale et 64% du volume total.

¹³ En janvier 2025, 240 espèces composaient les PEC « autres poissons de mer ». Les sangliers nca constituaient 30% de la valeur totale et 82% du volume total de ces dernières.

Graphique 12. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DU GROUPE « AUTRES POISSONS DE MER », JANVIER 2023 - JANVIER 2025

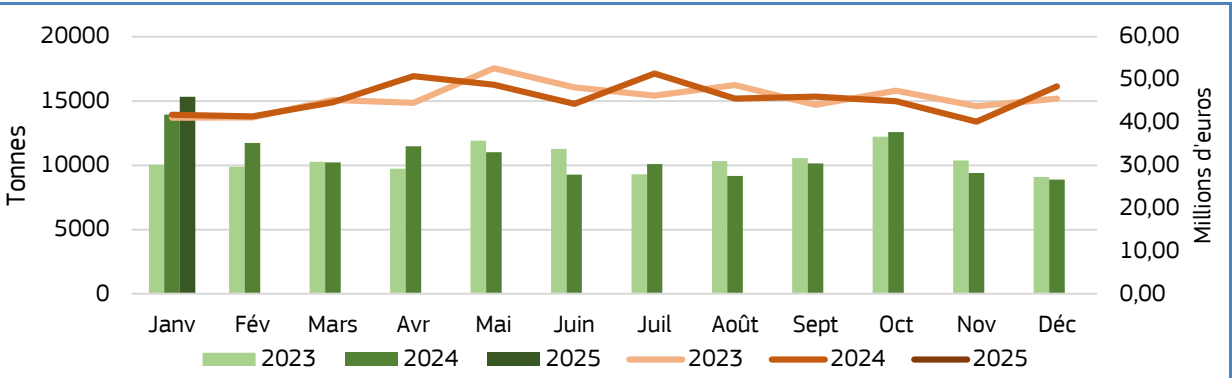


Tableau 12. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « AUTRES POISSONS DE MER » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
Espagne	Autres squales ¹⁴	2,75 EUR/kg	2,99 EUR/kg	+9%
Danemark	Autres poissons de mer ¹⁵	0,43 EUR/kg	0,42 EUR/kg	-3%
Danemark	Baudroie	4,94 EUR/kg	5,68 EUR/kg	+15%

Salmonidés

En janvier 2025, la valeur des premières ventes de « salmonidés » s’est élevée à 373,2 millions d’euros, soit 98% de moins que durant le même mois en 2024. Les débarquements ont totalisé 86,0 kg, soit une chute de 90% par rapport à janvier 2024. Bien qu’il s’agisse des deux principales espèces commerciales du groupe, le saumon et la truite n’ont pas le plus contribué à la chute de la valeur et du volume des premières ventes. Celle-ci est plutôt due aux autres espèces de salmonidés¹⁶ (-99% en valeur et -82% en volume).

¹⁴ Le requin peau bleue représente 84% de la valeur totale et 88% du volume total des PEC « autres squales ».
¹⁵ Les sangliers nca constituent 99% de la valeur totale et 99% du volume total des PEC « autres poissons de mer ».
¹⁶ En janvier 2025, les « autres espèces de salmonidés » n’étaient constituées que de corégone lavaret (100% du volume).

Graphique 13. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE SALMONIDÉS, JANVIER 2023 - JANVIER 2025

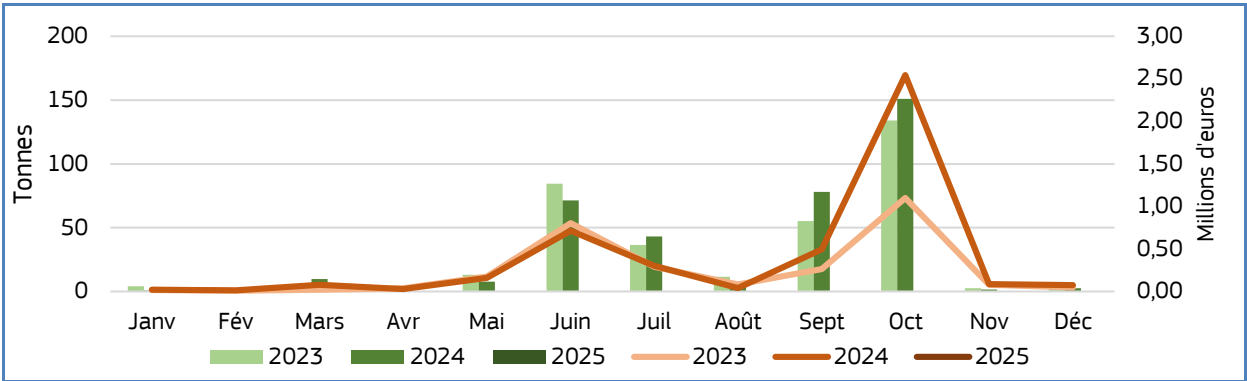


Tableau 13. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « SALMONIDÉS » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
Allemagne	Truite	10,86 EUR/kg	7,00 EUR/kg	-36%
Estonie	Truite	13,54 EUR/kg	7,00 EUR/kg	-48%
Allemagne	Autres salmonidés ¹⁷	3,05 EUR/kg	3,20 EUR/kg	+5%

Petits pélagiques

En janvier 2025, la valeur des premières ventes de « petits pélagiques » s'est élevée à 57,5 millions d'euros, soit 9% de plus qu'en janvier 2024. Les débarquements ont totalisé 73.708 tonnes, soit une hausse de 6% par rapport au même mois en 2024. Le hareng a le plus contribué à l'augmentation de la valeur et du volume des premières ventes (+44% et +78%, respectivement).

Graphique 14. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES, JANVIER 2023 - JANVIER 2025

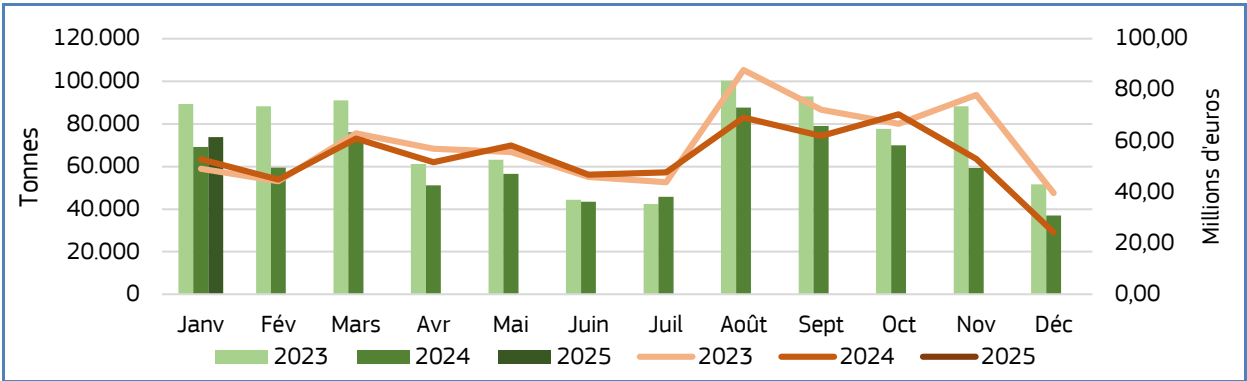


Tableau 14. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « PETITS PÉLAGIQUES » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
Danemark	Maquereau	1,71 EUR/kg	2,15 EUR/kg	+26%
Danemark	Hareng	0,88 EUR/kg	0,83 EUR/kg	-6%
Suède	Sprat	0,42 EUR/kg	0,45 EUR/kg	+8%

¹⁷ Le corégone lavaret représente 100% de la valeur et du volume totaux des PEC « autres salmonidés ».

Thon et espèces apparentées

En janvier 2025, la valeur des premières ventes du groupe « thon et espèces apparentées » s'est élevée à 18,8 millions d'euros, soit 21% de plus qu'en janvier 2024. Les débarquements ont totalisé 4.850 tonnes, soit une hausse de 2% par rapport au même mois en 2024. L'espadon (+35% en valeur et +36% en volume) et l'albacore (+78% et +65%) sont les deux principales espèces commerciales ayant le plus contribué à l'augmentation de la valeur et du volume des premières ventes.

Graphique 15. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES, JANVIER 2023 - JANVIER 2025

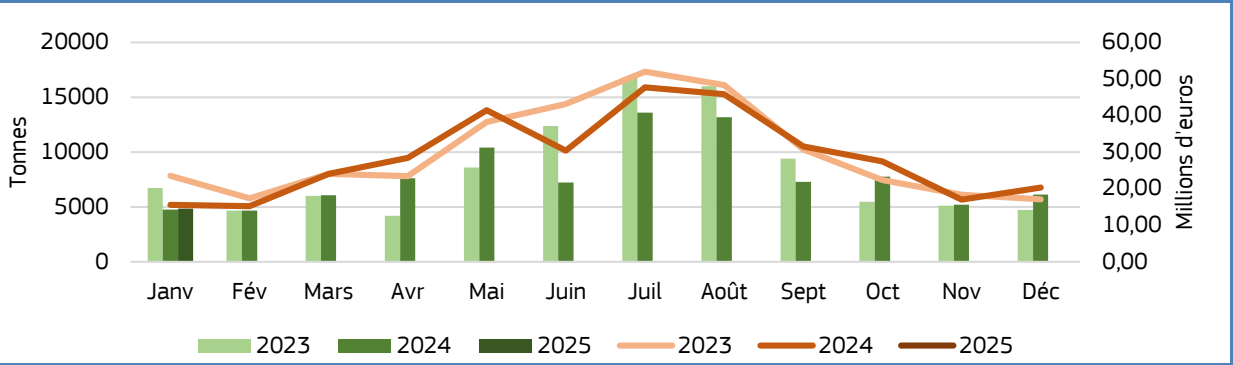


Tableau 15. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (JANVIER 2024 ET JANVIER 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2024	Moyenne des premières ventes Prix janvier 2025	Tendance (janvier 2025 vs janvier 2023, en %)
Espagne	Espadon	4,87 EUR/kg	4,97 EUR/kg	+2%
Espagne	Albacore	2,37 EUR/kg	2,58 EUR/kg	+9%
Espagne	Thon rouge	10,45 EUR/kg	9,25 EUR/kg	-11%

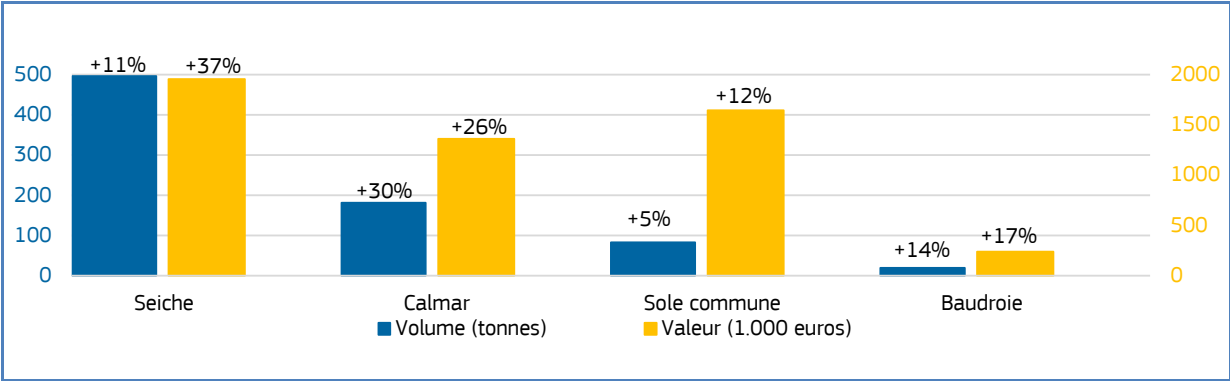
3.3. Premières ventes dans les pays déclarants¹⁸

Tableau 16. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE

 Belgique	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	6,5 millions d'euros, +15%	1.463 tonnes, +8%	Seiche, calmar, sole commune, baudroie.

¹⁸ Données de premières ventes mises à jour le 25- 03- 2025. Cette section porte sur l'ensemble des pays dont les données sont disponibles à la date de leur extraction et de leur analyse.

Graphique 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, JANVIER 2025**

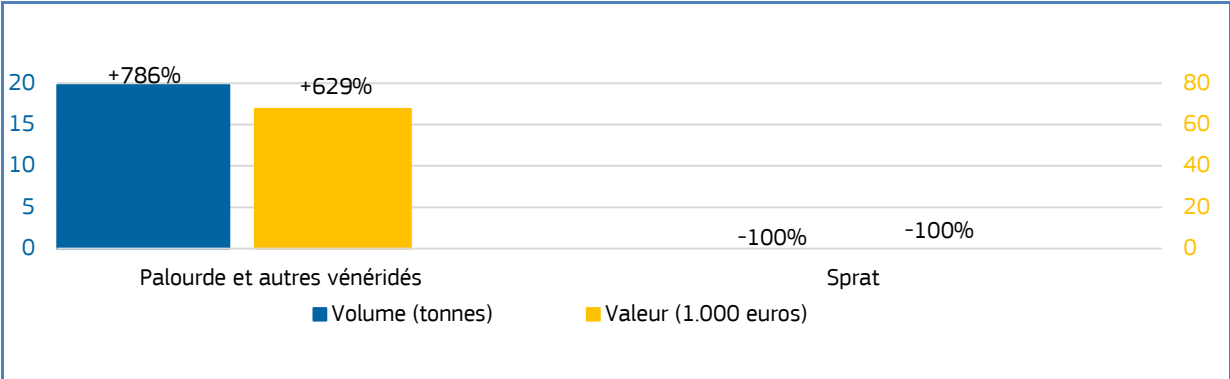


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces. Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

Tableau 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE**

 Bulgarie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	0,07 million d'euros, +331%	20 tonnes, +70%	Palourde et autres vénérédés, sprat.

Graphique 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE, JANVIER 2025**

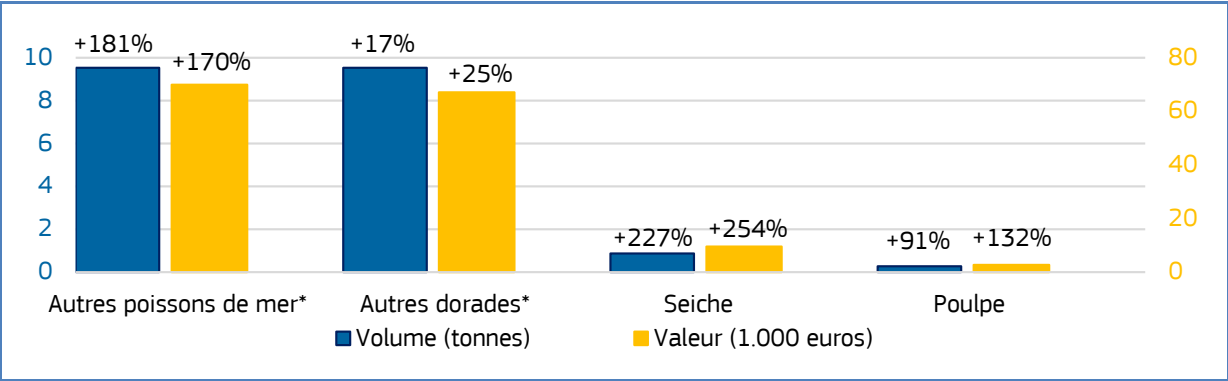


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces. Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

Tableau 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE**

 Chypre	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	0,2 million d'euros, +51%	26 tonnes, +59%	Autres poissons de mer, autres dorades, poulpe, seiche.

Graphique 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE, JANVIER 2025**



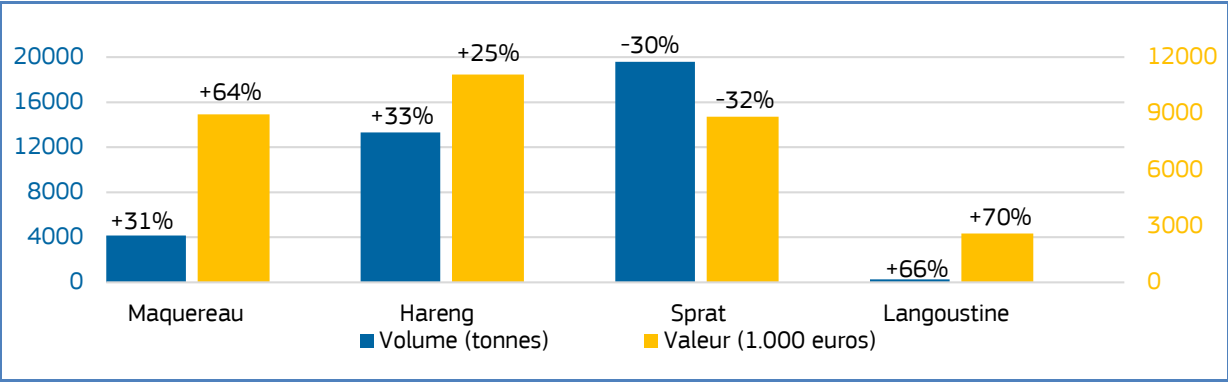
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK**

 Danemark	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	46,4 millions d'euros, +8%	48.267 tonnes, -13%	Valeur : maquereau, hareng, langoustine. Volume : sprat.

Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Graphique 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, JANVIER 2025**

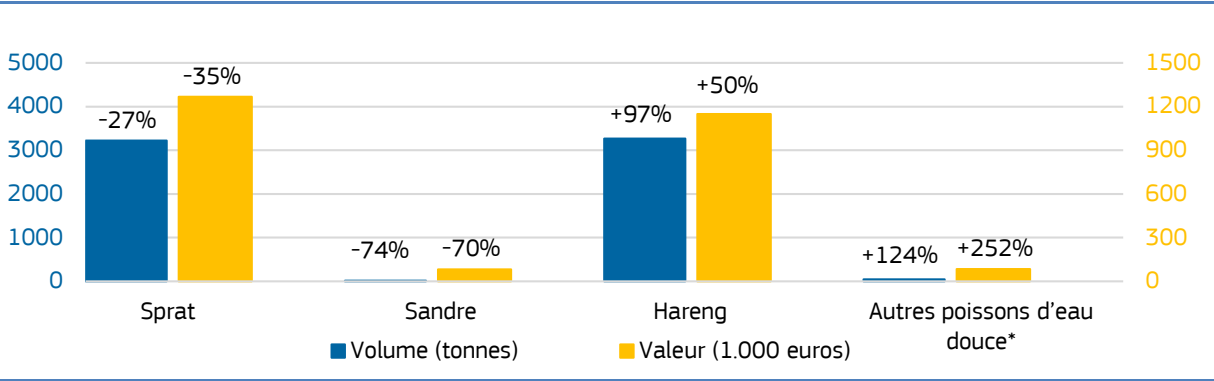


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE**

 Estonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	2,6 millions d'euros, -14%	6.578 tonnes, +7%	Valeur : sprat, sandre. Volume : hareng, autres poissons d'eau douce.

Graphique 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, JANVIER 2025**

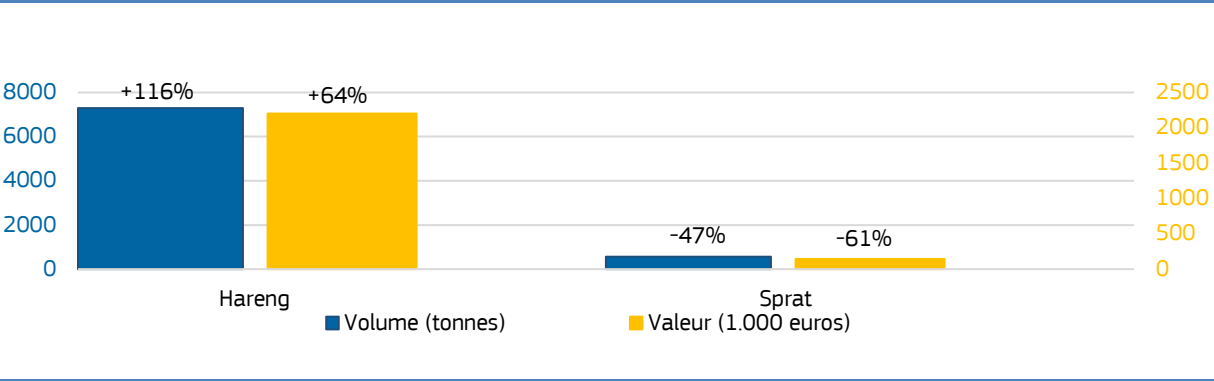


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 21. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE**

 Finlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	2,3 millions d'euros, +37%	7.846 tonnes, +77%	Valeur : hareng. Volume : sprat.

Graphique 21. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE, JANVIER 2025**

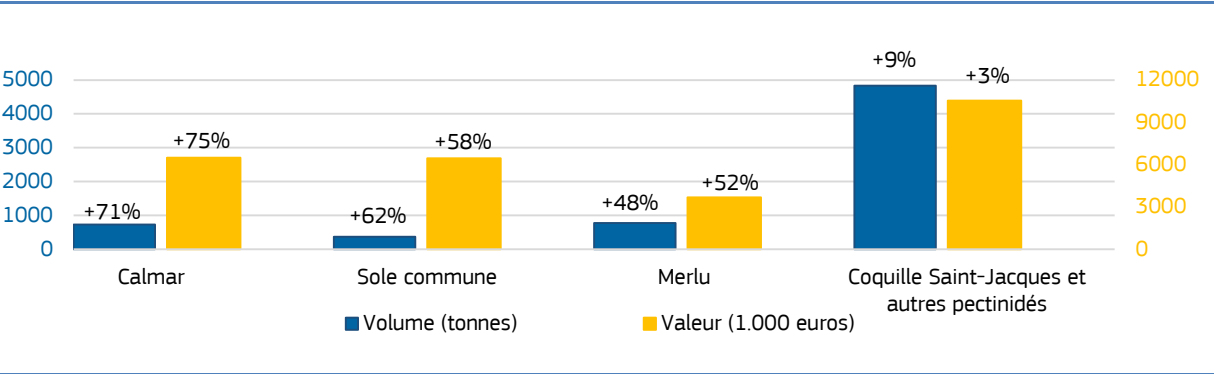


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 22. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE**

 France	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	57,6 millions d'euros, +19%	15.197 tonnes, +3%	Calmar, sole commune, merlu, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés.

Graphique 22. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, JANVIER 2025

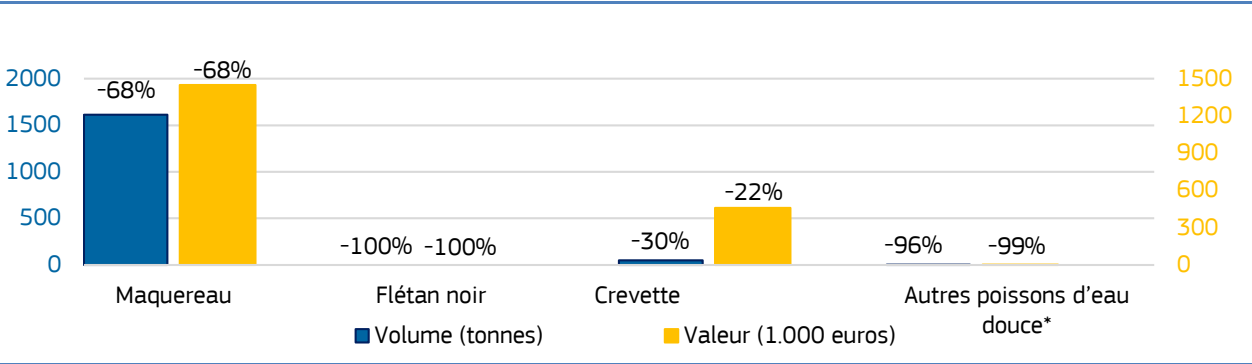


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 23. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE

 Allemagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv. 2025 vs Janv. 2024	2,0 millions d'euros, -73%	1.825 tonnes, -70%	Maquereau, flétan noir, crevette <i>Crangon</i> spp., autres poissons d'eau douce.	En janvier 2025, la valeur et le volume des premières ventes de flétan noir ont diminué par rapport à janvier 2024. La flotte allemande pratique une pêche très sélective le long de la côte ouest du Groenland. Cette espèce constitue près de 97% du total de ses captures. La production a fluctué en janvier, une tendance que l'on retrouve également durant les mois de décembre : 880 tonnes en décembre 2024 ; 17 tonnes en décembre 2023 ; 44 tonnes en décembre 2022. La baisse observée en janvier 2025 peut être due au nombre élevé de débarquements en décembre 2024.

Graphique 23. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE, JANVIER 2025



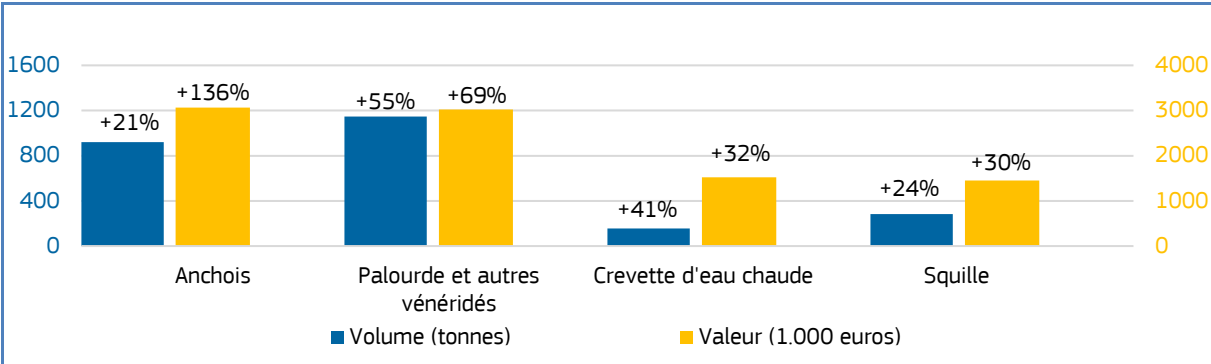
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 24. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE

 Italie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Janv. 2025 vs Janv. 2024	21,0 millions d'euros, +17%	4.350 tonnes, +2%	Anchois, palourde et autres vénéridés, crevette d'eau chaude, squille .	En janvier 2025, la valeur et le volume des premières ventes d' anchois ont augmenté par rapport à janvier 2024. La faible hausse du volume résulte

				probablement des fluctuations naturelles de sa biomasse. La progression plus significative de la valeur est due à la forte augmentation du prix au kilo. Le prix moyen de première vente est passé de 1,71 EUR/kg à 3,33 EUR/kg durant la même période. Cette forte poussée du prix peut être liée à une demande accrue du marché et à un accroissement de la taille moyenne des anchois pêchés ¹⁹ .
--	--	--	--	---

Graphique 24. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, JANVIER 2025**

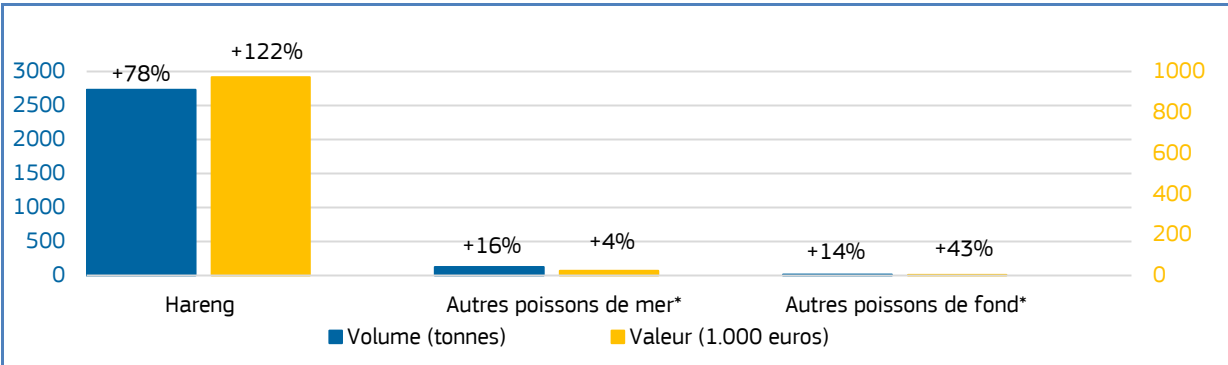


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 25. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE**

 Lettonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	1,7 million d'euros, +42%	4.314 tonnes, +20%	Hareng, autres poissons de mer, autres poissons de fond.

Graphique 25. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, JANVIER 2025**



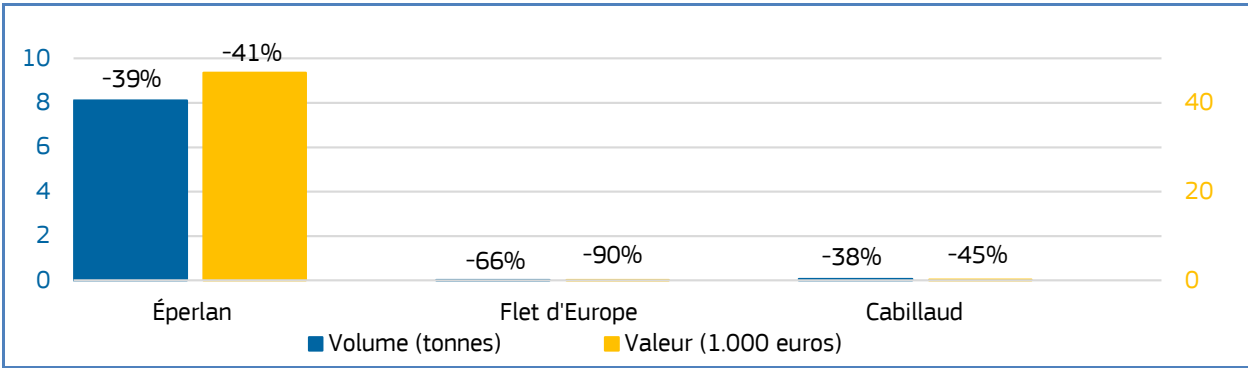
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

¹⁹ https://gfcmsitestorage.blob.core.windows.net/website/5.Data/SAFs/SmallPelagics/2023/SAF_ANE_17_18_RefY2023.pdf

Tableau 26. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE

 Lituanie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	0,05 million d'euros, -41%	10 tonnes, -35%	Éperlan, flet d'Europe, cabillaud.

Graphique 26. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, JANVIER 2025

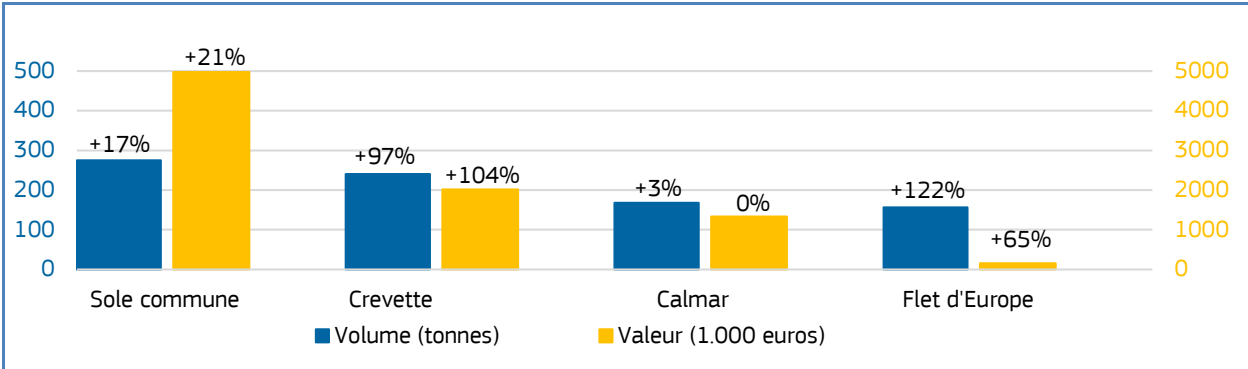


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 27. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS

 Pays-Bas	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	10,7 millions d'euros, +22%	1.684 tonnes, +27%	Sole commune, crevette <i>Crangon</i> spp., calmar, flet d'Europe.

Graphique 27. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, JANVIER 2025

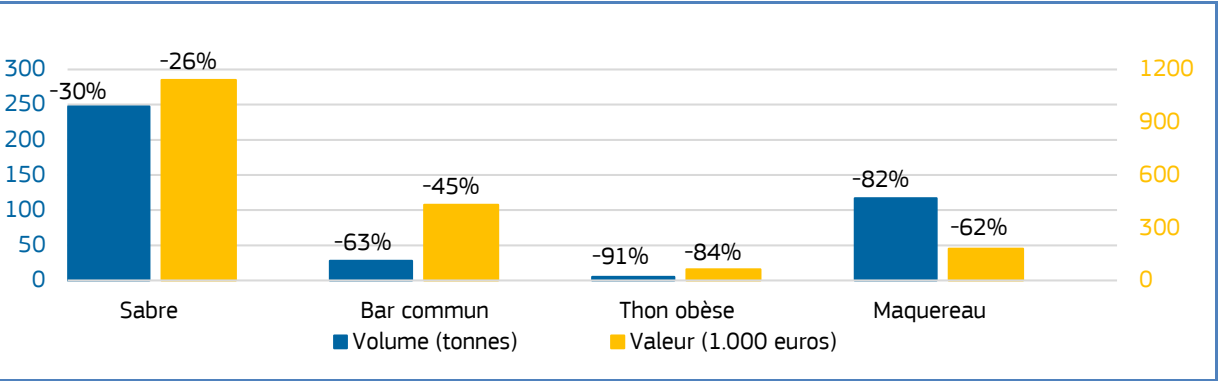


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 28. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL

 Portugal	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	16,8 millions d'euros, -8%	3.569 tonnes, -17%	Sabre, bar commun, thon obèse, maquereau.

Graphique 28. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, JANVIER 2025

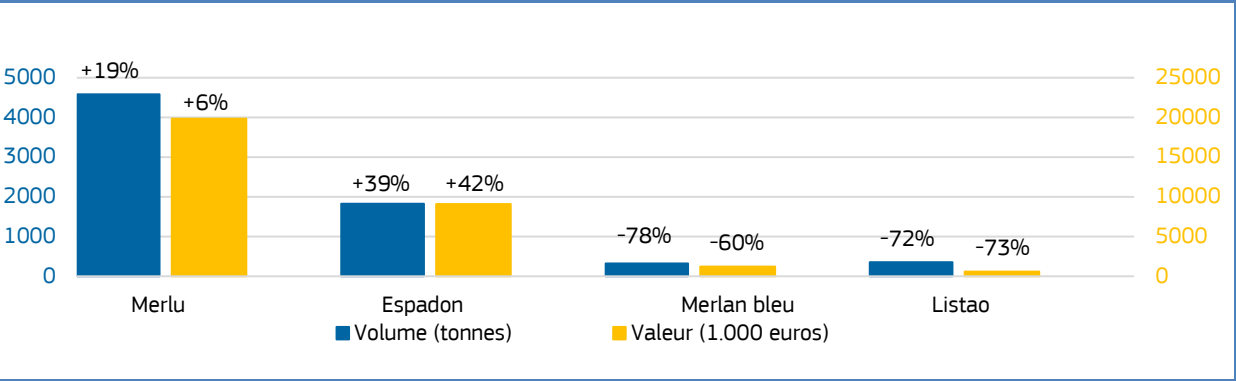


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 29. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE

 Espagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	90,3 millions d'euros, 0%	19.620 tonnes, -8%	Valeur : merlu, espadon. Volume : merlan bleu, listao.

Graphique 29. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, JANVIER 2025

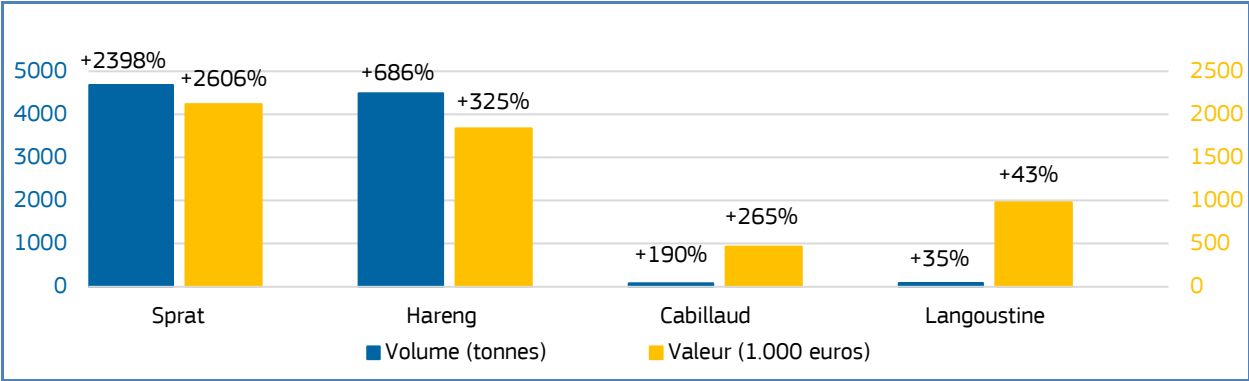


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 30. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE

 Suède	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	7,0 millions d'euros, +139%	9.604 tonnes, +819%	Sprat, hareng, cabillaud, langoustine.

Graphique 30. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, JANVIER 2025**

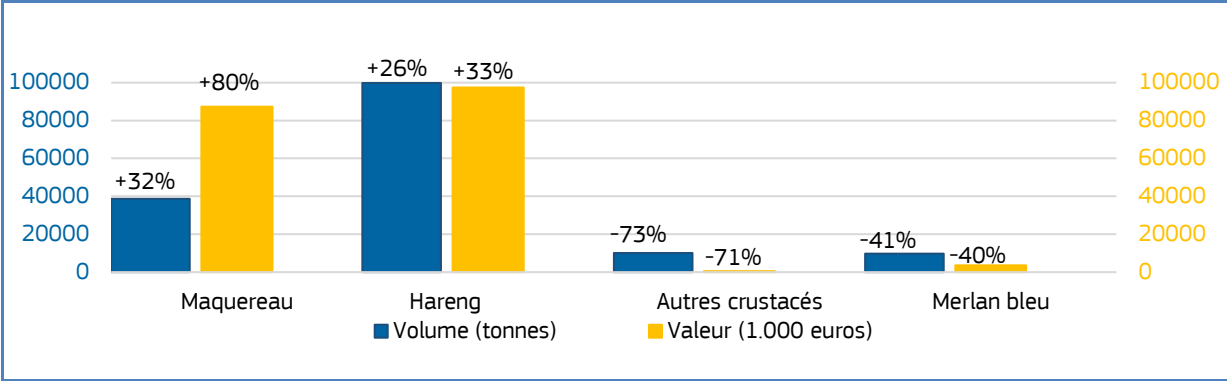


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 31. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE**

 Norvège	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	304,9 millions d'euros, +27%	215.364 tonnes, -4%	Valeur : maquereau, hareng. Volume : autres crustacés, merlan bleu.

Graphique 31. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, JANVIER 2025**



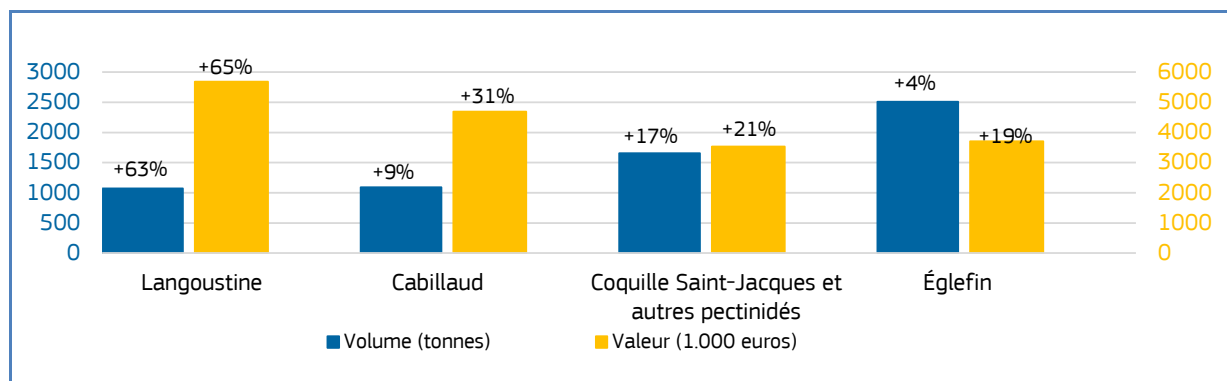
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI**

 Royaume-Uni	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Janv. 2025 vs Janv. 2024	116 millions d'euros, +5%	53.435 tonnes, +2%	Langoustine, cabillaud, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, églefin.



Graphique 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI, JANVIER 2025**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

4. IMPORTATIONS EXTRA-UE

Au sein de l'UE-27, entre janvier et novembre 2024, les importations extra-UE ont progressé de 1% en volume et reculé de 1% en valeur par rapport à la même période en 2023. Les PEC ayant le plus contribué à la réduction de la valeur des importations sont le lieu d'Alaska (-25%), le cabillaud (-7%) et la seiche (-31%). La hausse du volume, en revanche, s'est appuyée sur le listao (+21%), le saumon (+5%) et le merlan bleu (+44%).

Augmentation de la valeur et du volume : une hausse des importations extra-UE en valeur et en volume a été observée en Bulgarie, en Irlande, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal, en Roumanie, en Espagne et en Slovénie. C'est dans cette dernière que l'augmentation a été la plus significative, grâce à la dorade royale (+166% en valeur et +112% en volume), au merlu (+81% et +96%) et au bar commun (+112% et +116%).

Baisse de la valeur et du volume : la Belgique, Chypre, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, l'Allemagne, la Hongrie, Malte, la Slovaquie et la Suède ont enregistré une diminution de la valeur et du volume de leurs importations extra-UE. En termes absolus, la chute la plus importante (en valeur et en volume) s'est produite à Malte, majoritairement à cause du thon rouge (-70% en valeur et -3% en volume), du maquereau (-51% et -54%) et de la sardine (-76% et -79%).

Tableau 33. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTAT MEMBRE**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros)²⁰

Pays	Janvier - novembre 2023			Janvier - novembre 2024			Évolution par rapport à janvier-novembre 2023		
	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix
Autriche	10,33	68.678	6,65	10,78	67.960	6,31	4%	-1%	-5%
Belgique	135,30	844.099	6,24	127,49	795.181	6,24	-6%	-6%	0%
Bulgarie	12,62	32.462	2,57	13,60	35.886	2,64	8%	11%	3%
Croatie	9,59	33.962	3,54	7,82	35.024	4,48	-18%	3%	26%
Chypre	6,48	42.337	6,53	6,26	39.660	6,34	-3%	-6%	-3%
Rép. tchèque	14,44	65.531	4,54	13,40	60.656	4,53	-7%	-7%	0%
Danemark	835,30	3.368.202	4,03	786,96	3.044.778	3,87	-6%	-10%	-4%
Estonie	9,38	54.201	5,78	8,82	48.150	5,46	-6%	-11%	-5%
Finlande	41,70	296.663	7,11	44,90	293.080	6,53	8%	-1%	-8%
France	535,74	2.958.068	5,52	542,97	2.952.099	5,44	1%	0%	-2%
Allemagne	352,31	1.635.933	4,64	312,55	1.446.412	4,63	-11%	-12%	0%
Grèce	123,16	435.632	3,54	123,77	478.819	3,87	0%	10%	9%
Hongrie	2,41	9.843	4,09	2,29	9.255	4,05	-5%	-6%	-1%
Irlande	112,36	194.590	1,73	152,88	201.501	1,32	36%	4%	-24%
Italie	394,67	2.382.172	6,04	433,31	2.527.263	5,83	10%	6%	-3%
Lettonie	21,41	47.942	2,24	23,62	54.878	2,32	10%	14%	4%
Lituanie	45,30	163.204	3,60	48,84	170.838	3,50	8%	5%	-3%
Luxembourg	0,01	498	51,87	0,02	550	33,25	72%	10%	-36%
Malte	33,81	99.865	2,95	18,91	40.659	2,15	-44%	-59%	-27%
Pays-Bas	600,15	3.183.610	5,30	632,74	3.267.737	5,16	5%	3%	-3%
Pologne	236,62	1.012.276	4,28	236,96	1.006.805	4,25	0%	-1%	-1%
Portugal	141,38	619.991	4,39	158,27	715.490	4,52	12%	15%	3%

²⁰ Entre janvier et novembre 2024, 27 États membres (EM) de l'UE ont déclaré des importations extra-UE pour 12 groupes de produits. Ces importations extracommunautaires portent sur des biens enregistrés par les États membres dès leur entrée sur le territoire de l'UE, sans inclure le transit.

Roumanie	17,42	70.401	4,04	18,24	80.452	4,41	5%	14%	9%
Slovaquie	5,70	19.190	3,36	4,98	15.471	3,11	-13%	-19%	-8%
Slovénie	5,21	20.851	4,00	7,07	27.591	3,90	36%	32%	-3%
Espagne	1.055,10	5.025.465	4,76	1.112,88	5.186.781	4,66	5%	3%	-2%
Suède	688,94	5.103.220	7,41	649,86	4.812.423	7,41	-6%	-6%	0%
EU-27	5.446,85	27.788.891	5,10	5.500,15	27.415.400	4,98	1%	-1%	-2%

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Augmentation de la valeur et du volume : les céphalopodes, les poissons d'eau douce, les autres poissons de mer ainsi que le thon et les espèces apparentées sont les groupes de produits ayant vu augmenter la valeur et le volume de leurs importations extra-UE. Le thon et les espèces apparentées ont enregistré les hausses les plus sensibles, sous la poussée du listao (+15% en valeur et +21% en volume) et de l'albacore (+4% et +20%).

Baisse de la valeur et du volume : les poissons plats et les petits pélagiques sont les seuls groupes de produits dont la valeur et le volume des importations extracommunautaires ont diminué en raison, d'une part, de la réduction des importations de flétan noir (-5% en valeur et -8% en volume) et, d'autre part, de celles de hareng (-11% et -22%) et de sardine (-17% et -20%).

Tableau 34. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE GROUPE DE PRODUITS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

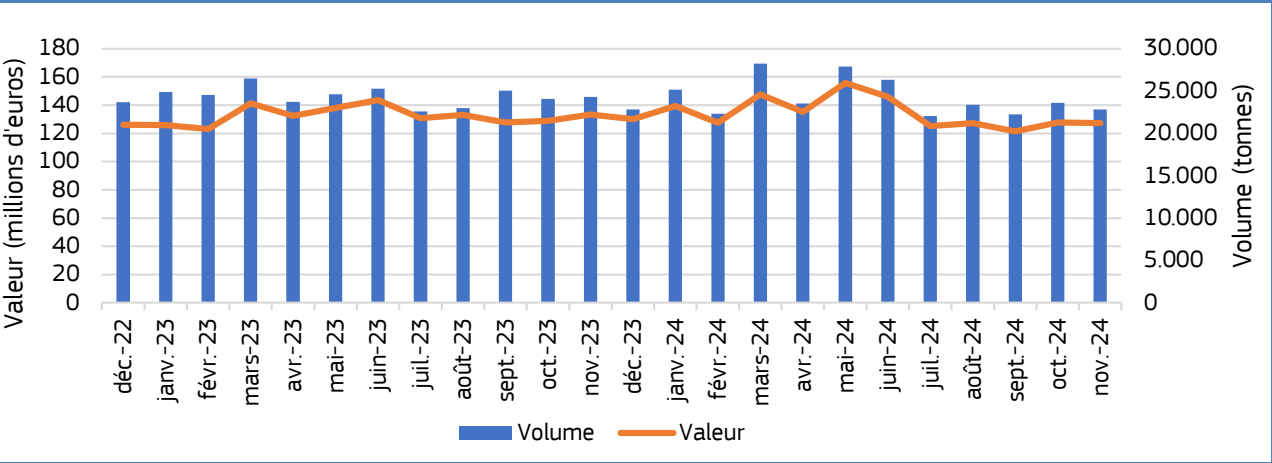
Groupe de produits	Janvier - novembre 2023			Janvier - novembre 2024			Évolution par rapport à janvier-novembre 2024			PEC
	Valeur	Volume	Prix	Vale	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	
Bivalves	611	121.080	5,04	602	126.283	4,76	-1%	4%	-6%	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, autres moules.
Céphalopodes	2.657	471.853	5,63	2.681	478.802	5,60	1%	1%	-1%	Seiche, autres céphalopodes.
Crustacés	4.213	595.036	7,08	4.118	609.781	6,75	-2%	2%	-5%	Crevette d'eau chaude, crabe.
Poissons plats	481	91.660	5,25	454	86.667	5,24	-6%	-5%	0%	Autres poissons plats, flétan noir.
Poissons d'eau douce	495	121.880	4,06	513	128.113	4,00	4%	5%	-1%	Perche du Nil, tilapia.
Poissons de fond	4.432	985.705	4,50	4.095	999.204	4,10	-8%	1%	-9%	Lieu d'Alaska, cabillaud.
Autres poissons de mer	1.480	267.575	5,53	1.606	288.410	5,57	8%	8%	1%	Dorade royale, autres poissons de mer.
Salmonidés	7.871	934.676	8,42	7.865	983.493	8,00	0%	5%	-5%	Saumon, truite.
Petits pélagiques	958	462.653	2,07	952	392.170	2,43	-1%	-15%	17%	Anchois, maquereau.
Thon et espèces apparentées	2.776	535.949	5,18	2.943	629.521	4,68	6%	17%	-10%	Listao, albacore.

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

4.1. Importations extracommunautaires des « autres poissons de mer²¹ » dans les États membres de l'UE

Entre janvier et novembre 2024, les importations extra-UE des « autres poissons de mer » ont compté pour une valeur totale de 1,480 milliard d'euros et un volume total de 265.575 tonnes. Par rapport à la même période en 2023, leur valeur a augmenté de 1% et leur volume est resté stable.

Graphique 33. VALEUR, VOLUME ET PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DES AUTRES POISSONS DE MER, 2022-2024 (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

La valeur des importations extracommunautaires des autres poissons de mer a enregistré un pic en juin, tandis que le volume atteignait son niveau maximal en mars et mai-juin.

Au cours de la période comprise entre janvier et novembre 2024, l'Espagne (22%), l'Italie (17%) et les Pays-Bas (13%) ont importé dans l'UE la plupart des autres poissons de mer provenant de pays tiers, représentant ensemble environ 52% du volume total.

Tableau 35. PRINCIPAUX IMPORTATEURS EXTRA-UE DES AUTRES POISSONS DE MER

ÉTAT MEMBRE DE L'UE	Valeur (millions d'euros)			Volume (tonnes)			Principales espèces commerciales
	Janv- nov 202 3	Janv- nov 2024	Tendance en %	Janv- nov 2 023	Janv- nov 2024	Tendance en %	
Italie	292,1	334,2	14%	45.681	48.480	6%	Dorade royale, bar commun.
Pays-Bas	226.1	233,5	3%	39.204	38.076	-3%	Dorade royale, bar commun.
Espagne	286,6	308,6	8%	55.020	63.481	15%	Dorade royale, abadèche.

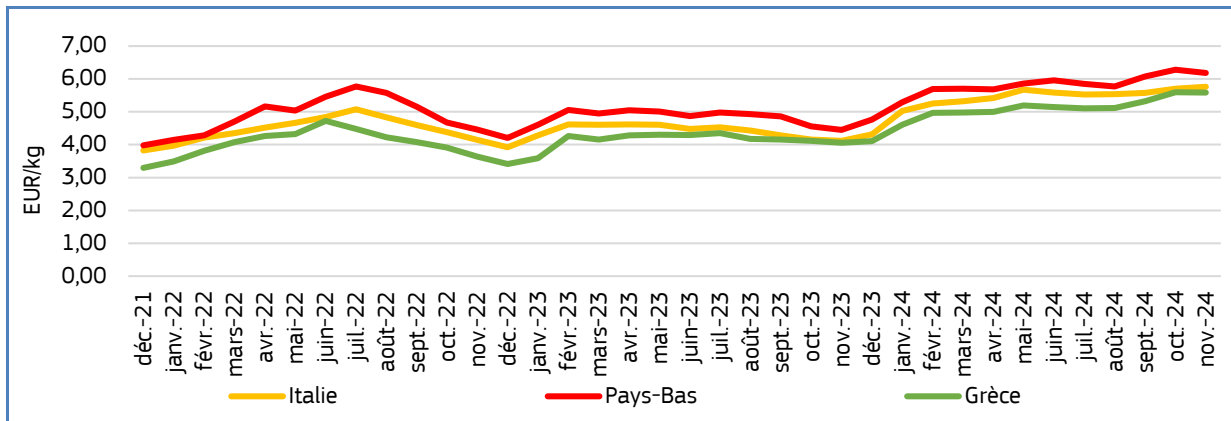
²¹ Le groupe de produits « autres poissons de mer » inclut 13 principales espèces commerciales, notamment les suivantes : cobia, abadèche, roussette, baudroie, autres squales, raie, grande castagnole, bar commun, autres bars, dorade royale, autres dorades.

4.2. Importations extracommunautaires de dorade royale dans les États membres de l'UE

Principales espèces commerciales du groupe de produits « autres poissons de mer », la dorade royale et le bar commun représentent respectivement 15% et 10% de la valeur totale.

L'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne²² ont importé le plus grand volume de dorade royale en provenance de pays hors UE.

Graphique 34. **PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE EN ITALIE, EN GRÈCE ET AUX PAYS-BAS (DÉC. 2021 – NOV. 2024)**



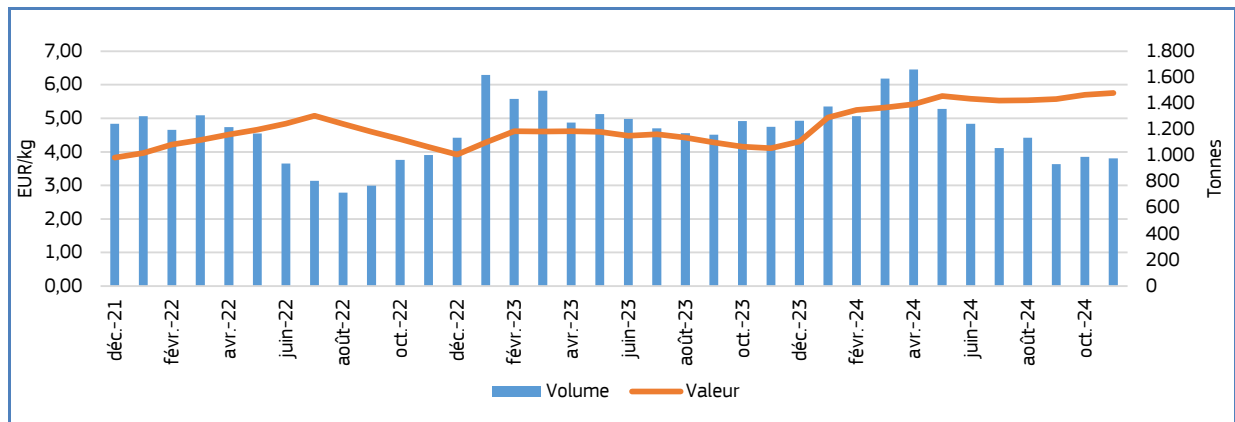
Entre décembre 2021 et novembre 2024, le prix de la dorade royale a fluctué et augmenté dans les trois pays analysés : +15% en Italie, +19% en Grèce et +16% aux Pays-Bas. De janvier à novembre 2024, l'Italie en a importé 13.630 tonnes (6% de moins que durant la même période en 2023), tandis que son prix augmentait de 23%. En termes de volume, ces importations provenaient principalement de Turquie (76%), suivie de l'Albanie et de la Tunisie.

Au cours de la même période, la Grèce a importé 9.699 tonnes de dorade royale (33% de plus qu'en 2023), tandis que son prix moyen progressait de 24%. 100% du volume total était importé de Turquie en 2024.

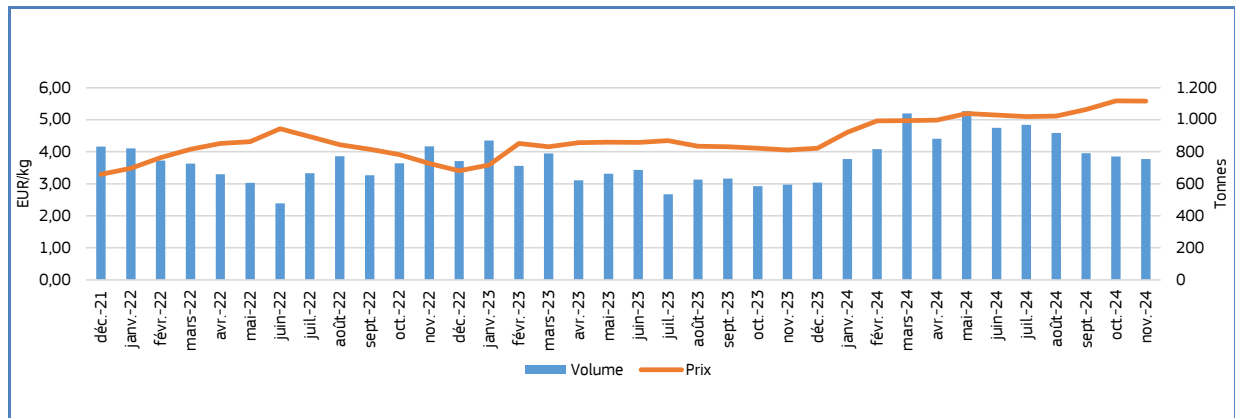
99,8% des 5.122 tonnes importées par les Pays-Bas étaient originaires de Turquie, le Royaume-Uni fournissant le reste. Entre janvier et novembre 2024, le volume a chuté de 12% et le prix a augmenté de 21%.

Dans les trois pays étudiés, les importations ont connu des pics entre janvier et avril.

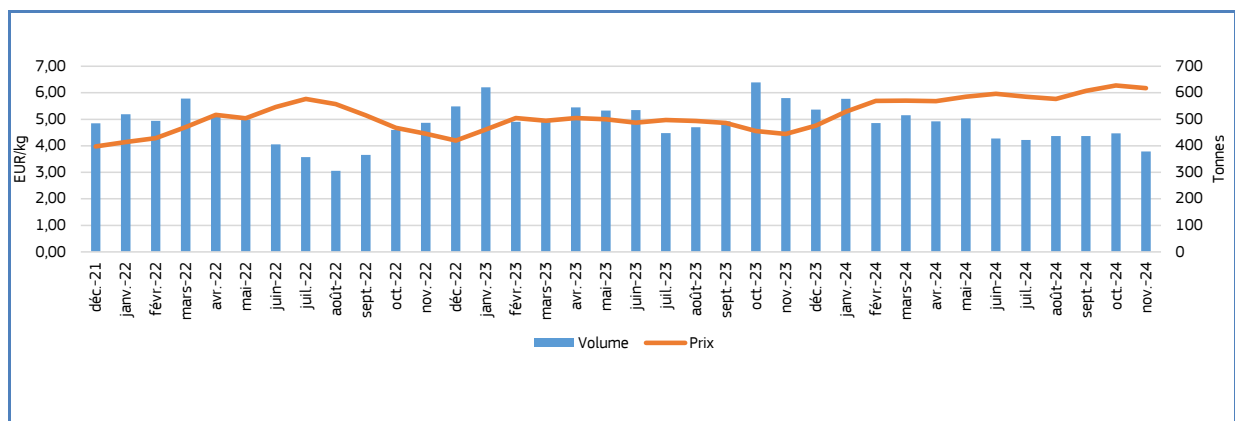
Graphique 35. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE EN ITALIE, 2021 - 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 36. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE EN GRÈCE, DÉC. 2021 - NOV. 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 37. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE AUX PAYS-BAS, DÉC. 2021 - NOV. 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



4.3. Importations extra-UE de dorade royale par pays d’origine

En comparant la période janvier-novembre de 2023 à celle de 2024, les importations communautaires de dorade royale²³ ont suivi une tendance à la hausse en termes de volume (+4%) et de valeur (+25%). De janvier à novembre 2024, l’Union européenne en a importé 42.976 tonnes pour une valeur de 239 millions d’euros. En 2024, les principaux pays exportateurs de dorade royale dans l’UE ont été la Turquie (89%), l’Albanie (6%), le Maroc (3%) et la Tunisie (2%). De janvier à septembre 2024, les importations de cette espèce en provenance du Maroc et de la Tunisie ont augmenté de 1.046 et 235 tonnes, respectivement, par rapport à la même période en 2023.

Tableau 36. IMPORTATIONS EXTRA-UE DE DORADE ROYALE PAR PAYS D’ORIGINE EN 2024 (valeur en millions d’euros et volume en tonnes)

Pays	Janv-nov 2022		Janv-nov 2023		Janv-nov 2024		Janvier-novembre 2024/2023	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Turquie	158	34.420	175	38.015	213	38.242	22%	1%
Albanie	9	2.060	11	2.616	13	2.716	18%	4%
Maroc	1	99	2	164	8	1.210	356%	636%
Tunisie	0	3	2	536	4	771	69%	44%
Autres	0	16	0	37	0	38	18%	2%
Total	168	36.599	190	41.368	239	42.976	25%	4%

²³ 03028530 - Dorade royale (*Sparus aurata*) fraîche ou réfrigérée.
03038955 - Dorade royale (*Sparus aurata*) congelée.

5. CONSOMMATION

5.1. Consommation des ménages dans l'UE

Les données analysées dans la section « Consommation » sont extraites de l'EUMOFA, telles que collectées par l'Europanel²⁴.

En janvier 2025, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a régressé uniquement en Suède (en volume et en valeur) par rapport au même mois en 2024. En revanche, elle a augmenté au Danemark, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, en Pologne, au Portugal et en Espagne (également en volume et en valeur).

C'est en Hongrie (où les espèces consommées ne sont pas spécifiées) que la hausse a été la plus prononcée.

Tableau 37. BILAN MENSUEL DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant en 2022* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Janvier 2023		Janvier 2024		Janvier 2025		Évolution de janvier 2024 à janvier 2025	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark*	20,00-25,00	900	15,44	904	18,09	1.093	20,51	21%	13%
France	32,58	13.419	193,35	12.872	180,26	12.883	189,18	0%	5%
Allemagne	12,49	5.496	83,94	4.551	79,49	4.819	82,86	6%	4%
Hongrie	6,73	225	1,84	137	1,30	251	2,42	82%	86%
Irlande*	20,00	1.058	18,54	833	14,79	819	14,78	-2%	0%
Italie	30,01	17.504	221,71	15.574	204,81	17.385	238,30	12%	16%
Pays-Bas*	18,88	2.331	43,03	2.104	41,19	2.068	42,02	-2%	2%
Pologne	13,68	2.852	25,01	2.938	31,25	3.100	36,96	5%	18%
Portugal	54,54	4.187	33,40	3.832	32,21	3.852	34,98	1%	9%
Espagne	41,92	38.053	378,55	33.399	347,34	34.385	380,13	3%	9%
Suède	22,46	448	6,94	398	6,12	357	5,85	-10%	-4%

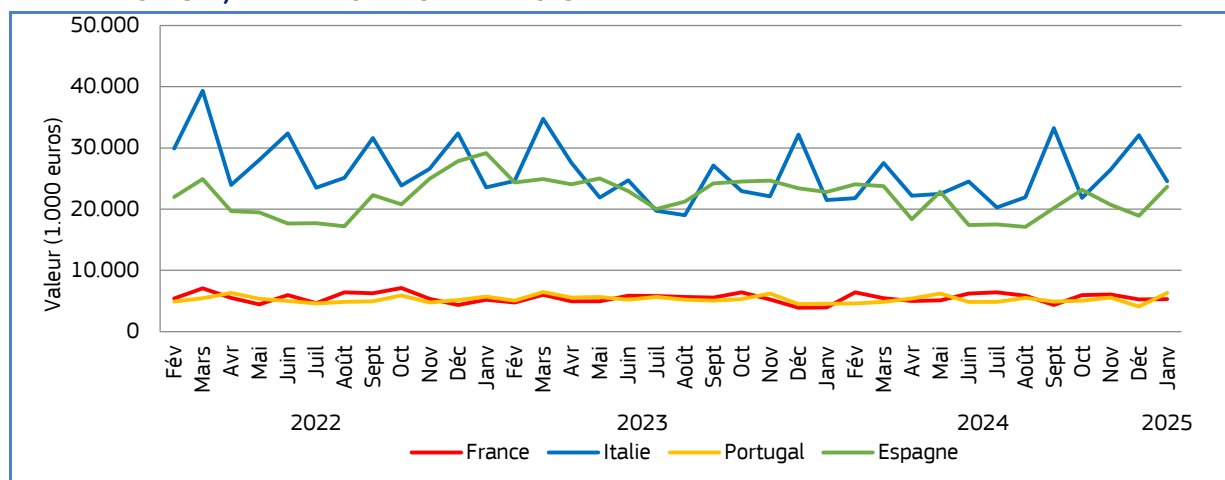
* Les méthodes d'estimation de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres divergent. Dans le premier cas, elle repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un *. Dans ce cas-là, les données ont été fournies par les sources nationales suivantes : Office néerlandais de commercialisation du poisson et Institut polonais de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche. Les estimations pour le Danemark ont été transmises par l'Université de Copenhague. Enfin, celles relatives à l'Irlande ont été communiquées par l'EUMOFA.

5.2. Bilan de la consommation des ménages²⁵ en dorade royale fraîche dans l'UE

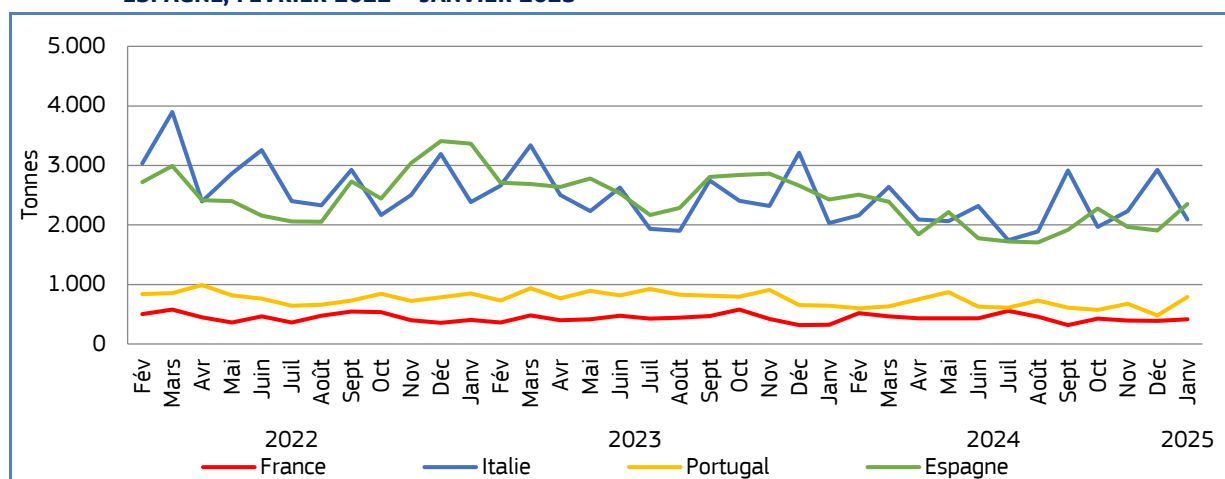
Les données sur la consommation des ménages dans la catégorie « autres poissons de mer frais », recueillies par l'EUMOFA, font l'objet d'un suivi dans quatre États membres (France, Italie, Portugal et Espagne). Les espèces dont la consommation est mesurée diffèrent selon les pays : la baudroie et la dorade royale fraîches en France ; le bar commun et la dorade royale frais en Italie ; le sabre, le bar commun et la dorade royale frais au Portugal ; la baudroie, le bar commun et la dorade royale frais en Espagne. À des fins de comparaison, la dorade royale a été choisie parce que sa consommation est suivie dans tous les pays déclarants.

²⁴ Dernière mise à jour : 15-03-2025.
²⁵ Les données relatives à la consommation des ménages, analysées dans ce rapport, se réfèrent exclusivement aux pays ayant déclaré des données de consommation. L'on ne peut en déduire que seuls les États membres en question consomment ce produit au sein de l'UE-27. Cette analyse se limite aux données disponibles et peuvent ne pas refléter le champ complet de la consommation dans l'ensemble des États membres.

Graphique 38. **ACHATS DE DORADE ROYALE FRAÎCHE (EN VALEUR) EN FRANCE, EN ITALIE, AU PORTUGAL ET EN ESPAGNE, FÉVRIER 2022 – JANVIER 2025**



Graphique 39. **ACHATS DE DORADE ROYALE FRAÎCHE (EN VOLUME) EN FRANCE, EN ITALIE, AU PORTUGAL ET EN ESPAGNE, FÉVRIER 2022 – JANVIER 2025**



5.3. Tendances de la consommation des ménages en dorade royale, principale espèce consommée dans la catégorie « autres poissons de mer frais », parmi les pays déclarants

Tendance à long terme (de février 2022 à janvier 2025) : tendance à la baisse du volume et légère tendance la hausse des prix.

Prix moyen annuel : 9,13 EUR/kg (2022), 9,24 EUR/kg (2023), 10,36 EUR/kg (2024).

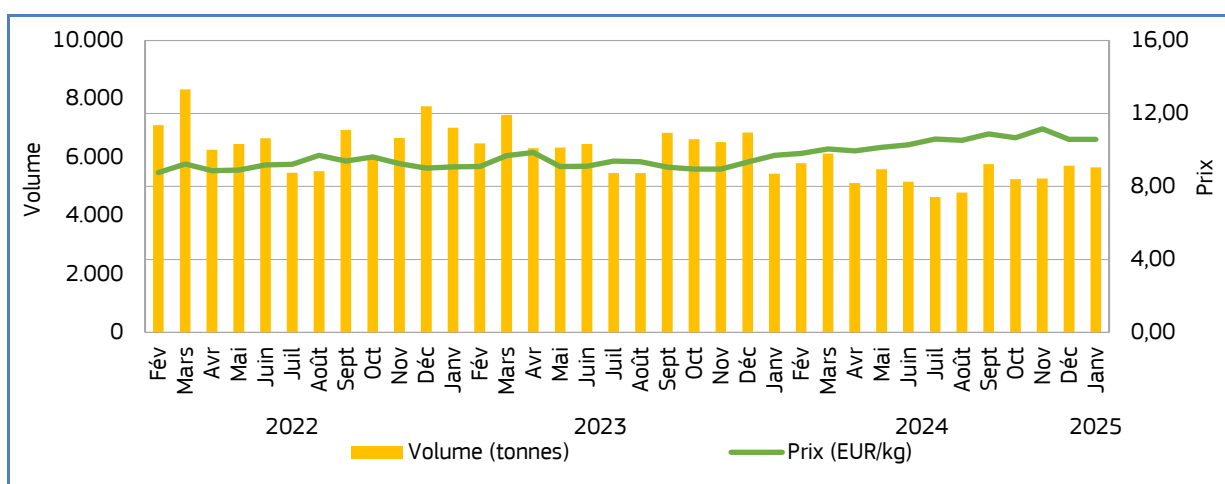
Consommation annuelle : 80.545 tonnes (2022), 77.765 tonnes (2023), 64.642 tonnes (2024).

Tendance à court terme (janvier 2025) : légère tendance à la baisse du volume et légère tendance la hausse des prix.

Prix : 10,58 EUR/kg.

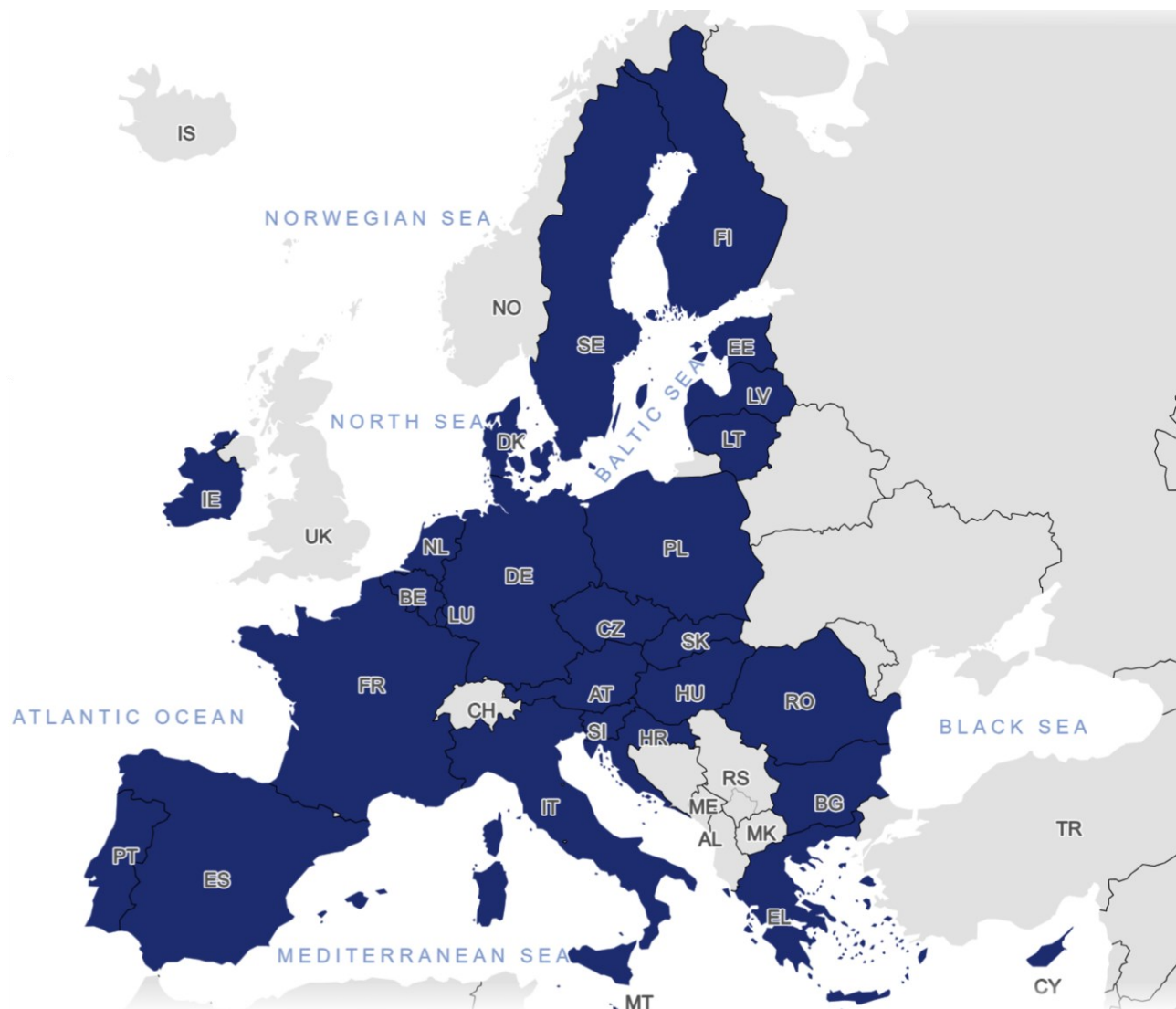
Consommation : 5.652 tonnes.

Graphique 40. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE DORADE ROYALE ACHETÉE PAR LES MÉNAGES FRANÇAIS, ITALIENS, PORTUGAIS ET ESPAGNOLS, FÉVRIER 2022 – JANVIER 2025**



La consommation de dorade royale fraîche présente une évolution à la baisse en termes de volume. Bien que supérieure de 4% en janvier 2025 par rapport à janvier 2024, elle était encore inférieure de 24% à celle de janvier 2022. Le prix a affiché une tendance à la hausse : +9% en janvier 2025 par rapport à janvier 2024 et +25% par rapport à janvier 2022.

6. ÉTUDE DE CAS : Le commerce communautaire des produits de la pêche et de l'aquaculture



Source : Gisco.

L'UE constitue un marché important pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. La demande interne au sein de l'Union européenne est largement satisfaite par les importations en provenance des principaux pays de pêche de l'Atlantique Nord et de l'Amérique du Sud, ainsi que des producteurs aquacoles de l'Asie. De même, le commerce entre les États membres de l'UE est essentiel pour répondre à la demande en aliments d'origine aquatique sur plusieurs marchés. En 2023, la production communautaire de produits de la pêche et de l'aquaculture a constitué 33% de la consommation de l'UE, les importations couvrant le reste. La consommation de poisson varie d'un État membre à l'autre. Le Portugal affiche la plus haute consommation estimée par habitant (54,5 kg EPV en 2022), suivi de l'Espagne (41,9 kg EPV) et de la France (32,6 kg EPV). La République tchèque, en revanche, occupe la dernière place du classement avec 5,9 kg EPV consommés en 2022.²⁶

²⁶ Le marché européen du poisson - Office des publications de l'Union européenne.

6.1. Bilan d'approvisionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE

Le bilan d'approvisionnement est une estimation de l'approvisionnement annuel en produits de la pêche et de l'aquaculture sur le marché de l'union européenne. L'approvisionnement de cette dernière en produits de la pêche et de l'aquaculture destinés à l'alimentation humaine comprend sa propre production et les importations de pays tiers. En 2023, l'approvisionnement s'est élevé à 11,8 millions de tonnes poids vif, soit une baisse de 6% (-700.000 tonnes) par rapport à 2022. Les exportations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture ont diminué de 5% en 2023, atteignant 2,1 millions de tonnes poids vif. Il en découle que la consommation apparente de l'UE a baissé de 6% (-600.000 tonnes) en 2023, pour atteindre 9,7 millions de tonnes.

Outre les produits prévus pour la consommation humaine, certaines espèces sont également destinées à un usage industriel (production de farine et d'huile de poisson). En 2023, la pêche industrielle a totalisé 601.000 tonnes dans l'UE, dont 83% débarquées au Danemark²⁷.

Tableau 38. **BILAN D'APPROVISIONNEMENT DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS L'UE (poids vif, millions de tonnes)**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023*
Pêche et aquaculture	6,1	5,9	5,2	5,4	5,3	5,0	4,0	4,0	3,9	3,4
Importations	8,8	8,7	9,0	9,2	9,4	9,5	8,9	8,9	8,8	8,4
Exportations	2,0	1,8	1,8	2,1	2,2	2,2	2,5	2,3	2,2	2,1
Consommation apparente	12,9	12,8	12,4	12,5	12,5	12,3	10,4	10,6	10,5	9,7

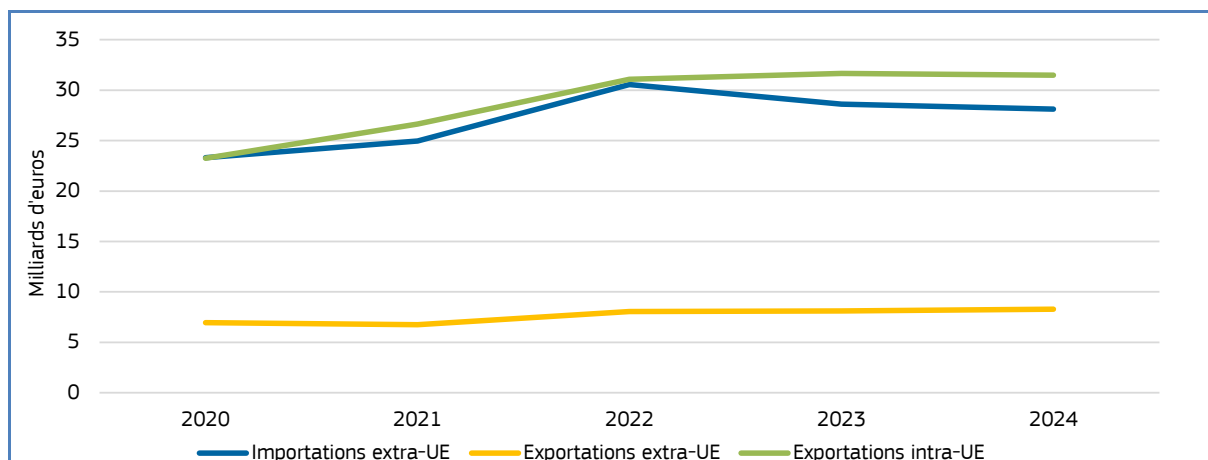
Source : rapports sur le marché européen du poisson jusqu'en 2022, 2023 : estimations préliminaires sur la base de données d'Eurostat et élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor, Statistics Denmark.

Le bilan d'approvisionnement communautaire des produits de la pêche et de l'aquaculture est négatif en termes de valeur, ce qui confirme la dépendance de l'UE vis-à-vis des importations. En 2024, le déficit commercial de ces produits a atteint 19,8 milliards d'euros, un peu moins que l'année précédente (20,5 milliards d'euros).

L'UE est en position de force sur le plan du commerce mondial. Elle a signé plusieurs accords commerciaux avec des pays tiers²⁸. Ainsi 40 traités la lient à plus de 70 pays et régions. En outre, des négociations ont été conclues en vue de signer près de 20 autres accords, dont l'adoption et la ratification sont toujours en cours. Enfin, un certain nombre de traités sont en cours de négociation²⁹. L'Union européenne fixe tous les trois ans des contingents tarifaires autonomes (CTA) pour divers poissons et produits de la pêche. En vertu de ces CTA, une réduction des taux de droits de douane est appliquée à un certain volume de produits importés dans l'UE³⁰. Ces quotas contribuent à augmenter l'approvisionnement en matières premières à des prix compétitifs, nécessaires à l'industrie de transformation, lorsque la production de l'UE est insuffisante pour répondre à la demande en la matière.

²⁷ Statistiques | Eurostat
²⁸ Politique commerciale de l'UE - Conseil de l'Union européenne
²⁹ Accords commerciaux de l'UE - Conseil de l'Union européenne
³⁰ Commerce - Commission européenne

Graphique 41. **FLUX COMMERCIAUX DE L'UE (milliards d'euros)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

6.2. Commerce international

Importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture

En 2024, les importations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture en provenance de pays tiers ont totalisé 5,9 millions de tonnes (poids de produit) pour une valeur de 29,2 milliards d'euros. Par rapport à 2023, cela représente une baisse de 1% en volume et de 2% en valeur.

Dans l'ensemble, les **salmonidés** ont constitué le plus grand groupe de produits : 1,1 million de tonnes pour une valeur de 8,6 milliards d'euros en 2024, soit un recul de 5% en volume et une valeur restée stable par rapport à 2023. Le saumon atlantique et la truite frais ont été les espèces les plus importantes du groupe, représentant ensemble 87% du volume et de la valeur en 2024. Les produits congelés ont compté pour 12% du volume et 11% de la valeur.

En termes de valeur, les **crustacés** ont été la deuxième principale espèce commerciale, avec 663.000 tonnes pour une valeur de 4,5 milliards d'euros. Cela constitue une augmentation de 3% en volume et une baisse de 1% en valeur par rapport à l'année précédente. Premières du groupe, les crevettes congelées (*Penaeus*) ont représenté 50% du volume et 44% de la valeur. Les crevettes congelées arrivent en deuxième position (20% du volume et 20% de la valeur), suivies des crevettes préparées ou conservées (12% du volume et 13% de la valeur). Les crevettes d'eau froide, le crabe et le homard sont également des espèces importantes dans l'ensemble.

En 2024, les **poissons de fond** ont constitué le deuxième groupe de produits en volume (1,0 million de tonnes) et le troisième en valeur (4,1 milliards d'euros). Cela constitue un recul de 9% en volume et de 16% en valeur par rapport à l'année précédente. Parmi les nombreux produits et espèces de cette catégorie, le cabillaud, le lieu d'Alaska et le merlu occupent les premiers rangs, représentant ensemble 67% du volume et 80% de la valeur. Le cabillaud et les produits à base de ce poisson, tout d'abord, ont compté pour 32% du volume et 53% de la valeur. Ils sont suivis du lieu d'Alaska (24% et 15%) et du merlu (12% et 11%).

Deuxième en volume et quatrième en valeur, le groupe « **thon et espèces apparentées** » a totalisé 674.000 tonnes pour une valeur de 3,2 milliards d'euros, soit 17% de plus en volume et 6% de plus en valeur par rapport à l'année précédente. Le listao et l'albacore s'en détachent, constituant ensemble 84% du volume et 82% de la valeur en 2024. Le thon préparé ou en conserve a représenté la majeure partie de l'approvisionnement (73% du volume et 78% de la valeur).

Les **céphalopodes** ont progressé de 2% en volume (513.000 tonnes) et en valeur (2,9 milliards d'euros) par rapport à 2023. Le poulpe, la seiche et le calmar congelés se dégagent de l'ensemble.

Avec 306.000 tonnes et 1,7 milliard d'euros, les **autres poissons de mer** ont progressé de 5% en volume et de 7% en valeur par rapport à l'année précédente. Les principaux produits étaient le bar, la dorade, la baudroie et les rajidés frais et congelés, ainsi que d'autres produits non spécifiés.

Les **produits destinés à des fins non alimentaires** ont totalisé 698.000 tonnes pour une valeur de 1,1 milliard d'euros, soit une réduction de 11% en volume et de 14% en valeur par rapport à 2023. Il s'agit notamment de la farine de poisson (29% du volume) et de l'huile de poisson (21% du volume et 53% de la valeur totale). Le groupe inclut également des produits à usage non alimentaire,

dont des déchets de poisson et des algues. Mais selon les données disponibles, il s'avère impossible d'identifier plus précisément les produits inclus dans cette dernière catégorie.

Les **petits pélagiques** sont classés au septième rang en valeur (1,0 milliard d'euros, soit 429.000 tonnes en 2024). Cela constitue une diminution de 14% en volume et une hausse de 1% en valeur par rapport à l'année précédente. Il s'agit principalement de produits préparés ou en conserve (sardines, anchois), de filets de hareng et de maquereau congelé.

Les filets congelés de pangasius et de tilapia entrent majoritairement dans la composition des **poissons d'eau douce**. Ces derniers ont atteint 143.000 tonnes pour une valeur de 575 millions d'euros en 2024, soit 8% de plus en volume et 7% de plus en valeur par rapport à l'année précédente.

L'UE a importé 127.000 tonnes de **produits aquatiques divers** en 2024, pour une valeur de 524 millions d'euros, soit un recul de 2% en volume et de 6% en valeur par rapport à 2023. Parmi ces produits, le surimi (préparé en grande partie à base de lieu d'Alaska) arrive en tête avec 51% du volume et 30% de la valeur. Mentionnons ensuite, en ordre d'importance, les foies et œufs de poisson, les soupes, le caviar et les succédanés de caviar.

Les **poissons plats** importés par l'UE ont totalisé 93.000 tonnes pour une valeur de 492 millions en 2024, soit 6% de moins en volume et en valeur par rapport à l'année précédente. Le flétan noir en est la principale espèce (38% du volume et 40% de la valeur en 2024). Viennent ensuite les filets frais et congelés de poissons plats non spécifiés, la sole fraîche, la plie commune, la cardine et le turbot.

Mentionnons enfin les **bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques**, composés principalement de moules, de palourdes et de coquilles Saint-Jacques, qui constituent ensemble 91% du volume et 89% de la valeur. 80% des volumes de cette catégorie se présentaient sous forme de produits préparés ou en conserve, contre 11% de poissons congelés et 9% de poissons frais.

Tableau 39. **IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES TOTALES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR GROUPE DE PRODUITS (volume en 1.000 tonnes, poids de produit, et valeur en 1.000 euros)**

Groupe de produits	2020		2021		2022		2023		2024		Évolution en % 23/24	
	Volum e	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Salmonidés	1.077	6.149	1.091	6.699	1.066	8.581	1.026	8.608	1.074	8.606	5 %	0 %
Crustacés	598	4.036	674	4.802	689	5.642	647	4.587	663	4.528	3 %	-1 %
Poissons de fond	1.142	4.221	1.210	4.063	1.092	4.985	1.105	4.897	1.006	4.116	-9 %	-16 %
Thon et espèces apparentées	725	2.703	648	2.519	653	3.224	574	2.966	674	3.158	17 %	6 %
Céphalopodes	457	1.992	519	2.618	530	3.217	501	2.810	513	2.876	2 %	2 %
Autres poissons de mer	309	1.295	300	1.401	291	1.591	290	1.602	306	1.714	5 %	7 %
Produits destinés à fins non alimentaires	825	898	815	875	833	1.159	780	1.319	698	1.134	-11 %	-14 %
Petits pélagiques	526	919	509	905	470	932	499	1.035	429	1.043	-14 %	1 %
Poissons d'eau douce	133	429	117	414	137	590	132	536	143	575	8 %	7 %
Produits aquatiques divers	140	553	127	496	135	598	130	559	127	524	-2 %	-6 %
Poissons plats	102	471	103	452	107	550	99	524	94	492	-6 %	-6 %
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques	121	543	127	590	124	650	119	503	123	478	3 %	-5 %
Total	6.155	24.208	6.238	25.833	6.126	31.720	5.902	29.945	5.848	29.242	-1 %	-2 %

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

Premier partenaire de l'UE en termes d'importations originaires de produits tiers, la **Norvège** a fourni à cette dernière près de 1,5 million de tonnes en 2024, pour une valeur de 8,4 milliards d'euros, soit 6% de moins en volume et 4% de moins en valeur par

rapport à 2023. En tant que principal exportateur vers l'UE, ce pays a représenté 26% de la valeur de ses importations de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2024. Le saumon, le cabillaud et le hareng ont été les espèces les plus importées de Norvège. À lui seul, le saumon a compté pour 81% de la valeur en 2024. 78% du volume et de la valeur des importations communautaires de salmonidés ont émané de ce pays en 2024. Le Royaume-Uni, les îles Féroé, l'Islande et le Chili sont d'autres fournisseurs importants de ce type de produit. Toujours en 2024, le saumon et le cabillaud ont constitué respectivement 29% et 7% de la valeur des importations de l'UE. Ensemble, la Norvège (premier fournisseur), l'Islande, le Royaume-Uni, les îles Féroé et la Russie ont constitué 91% du volume et 93% de la valeur des importations de saumon et de cabillaud. La Norvège est également le principal exportateur de hareng vers le marché de l'Union européenne, avec 116.000 tonnes (65% du volume) valant 206 millions d'euros (70% de la valeur) en 2024.

En 2024, l'**Équateur** arrive en deuxième position en termes de valeur, avec 383.000 tonnes valant 1,9 milliard d'euros. 6% de la valeur provenait des importations de ce pays, composées essentiellement de crevettes d'eau chaudes et de différentes espèces de thon. La plupart se présentent sous forme de produits congelés ou préparés/conservés. C'est le cas des crevettes congelées (*Penaeus*), qui ont représenté 46% du volume et 49% de la valeur en 2024, suivies de divers produits préparés ou en conserve à base de listao et d'albacore.

Le **Maroc** a été le troisième plus grand fournisseur en 2024, avec 309.000 tonnes d'une valeur de 1,8 milliard d'euros. 6% de la valeur provenait des importations de ce pays, constituées majoritairement de calmar et de poulpe congelés et de différents produits préparés ou en conserve à base d'anchois et de sardines. Fort de son industrie de transformation et de la conserve, le Maroc exporte une grande partie de sa production vers l'Union européenne.

Le **Royaume-Uni** est un exportateur important de produits de la pêche et de l'aquaculture vers le marché communautaire. Ainsi, en 2024, l'UE a importé 353.000 tonnes pour une valeur de 1,6 milliard d'euros (5% de la valeur provenait des importations de ce pays). Dans l'ensemble, les exportations britanniques ont porté sur du saumon atlantique frais, de la langoustine congelée et du maquereau congelé.

Les importations en provenance de la **Chine** ont atteint 345.000 tonnes et 1,4 milliard d'euros (soit 4% de la valeur totale des importations communautaires) en 2024. Il s'agit essentiellement de divers produits congelés à base de filets de lieu d'Alaska, de saumon du Pacifique, de cabillaud, de thon et de crevettes.

L'**Islande** a exporté vers l'UE 315.000 tonnes d'une valeur de 1,34 milliard d'euros (soit 4% de la valeur totale des importations de cette dernière). Ce pays est un grand fournisseur de cabillaud frais et congelé (en filets, entier et éviscéré) et de saumon atlantique frais.

Les **États-Unis** ont exporté 217.000 tonnes pour une valeur de 873 millions d'euros en 2024 (soit 3% de la valeur totale des importations communautaires). Les filets congelés de lieu d'Alaska et de merlu, le saumon rouge congelé, le surimi à base de lieu d'Alaska et le homard font partie des principaux produits exportés.

Les importations originaires de l'**Inde** ont totalisé 164.000 tonnes et 851 millions d'euros. Les crevettes, les céphalopodes, le calmar et le poulpe sont les principales espèces exportées par ce pays vers le marché de l'Union européenne.

La **Turquie** a exporté 133.000 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture vers l'UE, pour une valeur de 842 millions d'euros. Il s'agissait essentiellement de bar, de dorade, de truite, de thon et d'autres poissons de mer.

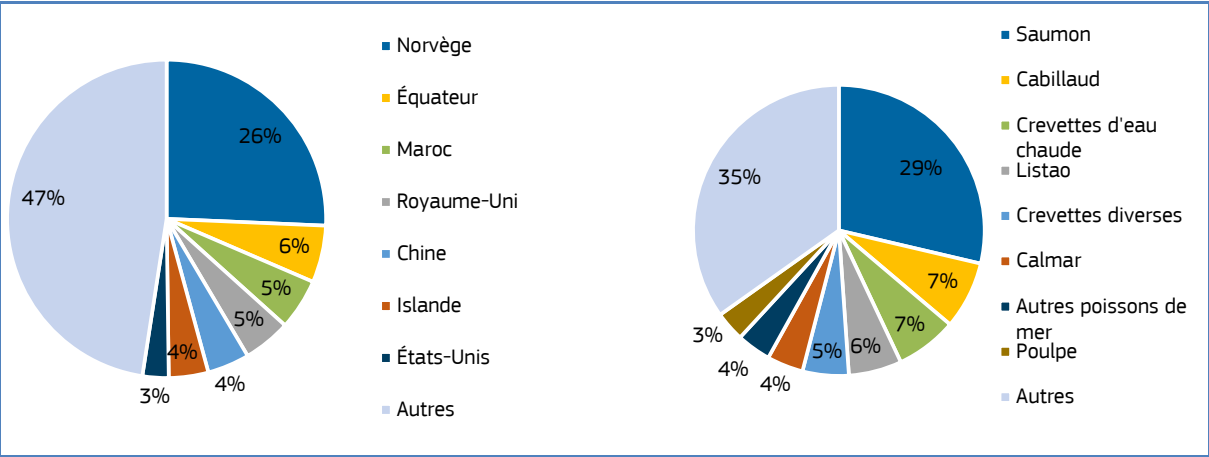
Enfin, les importations provenant du **Vietnam** se sont élevées à 207.000 tonnes pour une valeur de 832 millions d'euros. Les crevettes d'eau chaude, les siluriformes d'eau douce, les palourdes et différentes espèces de thon ont représenté 76% du volume et 79% de la valeur des importations communautaires en 2024.

Tableau 40. **IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES TOTALES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (volume en 1.000 tonnes, poids de produit, et valeur en 1.000 euros)**

Origine des importations	2020		2021		2022		2023		2024		Évolution en % 23/24	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Norvège	1.676	6.414	1.668	6.797	1.589	8.558	1.563	8.757	1.470	8.392	-6 %	-4 %
Équateur	276	1.241	297	1.403	311	1.748	315	1.652	383	1.874	22 %	13 %
Maroc	321	1.297	331	1.656	308	1.609	329	1.828	309	1.755	-6 %	-4 %
Royaume-Uni	411	1.741	368	1.506	322	1.502	326	1.454	353	1.586	8 %	9 %
Chine	427	1.520	379	1.367	388	1.816	388	1.658	345	1.407	-11 %	-15 %
Islande	317	1.018	380	1.177	342	1.324	315	1.324	316	1.340	0 %	1 %
États-Unis	246	839	216	809	191	923	163	759	217	873	33 %	15 %
Inde	124	606	149	754	181	1.176	159	890	164	851	3 %	-4 %
Turquie	110	511	113	559	113	678	122	731	133	842	9 %	15 %
Vietnam	188	780	196	813	233	1.255	192	829	207	832	8 %	0 %
Autres	2.060	8.241	2.142	8.992	2.148	11.130	2.029	10.064	1.952	9.491	-4 %	-6 %
Total	6.155	24.207	6.238	25.833	6.126	31.720	5.902	29.945	5.848	29.242	-1 %	-2 %

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor.

Graphique 42. **IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (gauche) ET PAR ESPÈCE COMMERCIALE (droite) EN 2024 (en valeur)**



Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données de Trade Data Monitor.

Exportations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture

Le volume total des exportations communautaires vers des pays hors UE a atteint 2,2 millions de tonnes en 2024, soit 1% de moins qu'en 2023. La valeur a totalisé 8,27 milliards d'euros, soit 2% de plus que l'année précédente (8,1 milliards d'euros).

Les exportations de **salmonidés** ont atteint une valeur de 1,4 milliard d'euros, soit 3% de plus qu'en 2023. Leur volume a également progressé de 3%, atteignant 100.143 tonnes au total. Les salmonidés exportés ont représenté 5% du volume (1% de plus qu'en 2023) et 17% de la valeur (sans changement par rapport à l'année précédente) des exportations de l'ensemble des espèces commerciales en 2024. Les principaux marchés pour ces produits sont les États-Unis, la Suisse et l'Australie. Ensemble, ces trois pays ont absorbé 64% de la valeur et 53% du volume des exportations extra-UE.

La valeur (601 millions d'euros en 2024) et le volume (36.300 tonnes) des exportations vers le marché américain ont baissé de 3% chacun par rapport à 2023. Le marché suisse est relativement restreint par rapport à celui des États-Unis. En 2024, les exportations

vers ce pays ont atteint 9.600 tonnes (+12%) pour une valeur de 181 millions d'euros (+10%). Celles vers l'Australie ont augmenté de 15% en volume (7.400 tonnes) et de 10% en valeur (117 millions d'euros).

Les **produits destinés à des fins non alimentaires** constituent le deuxième plus grand groupe d'espèces commerciales exportées en termes de volume (495.000 tonnes) et de valeur (1,2 milliard d'euros) en 2024. Cela constitue une hausse de 19% en valeur et de 6% en volume par rapport à 2023. Ces produits englobent la farine et l'huile de poisson, dont les exportations vers la Norvège et le Royaume-Uni ont constitué une grande partie du volume et de la valeur.

En 2024, les exportations communautaires d'huile de poisson se sont élevées à 137.000 tonnes pour une valeur de 658 millions d'euros. La Norvège et le Royaume-Uni ont compté pour 92% de leur volume et 87% de leur valeur. Les exportations de farine de poisson ont atteint 171.000 tonnes et 357 millions d'euros en 2024. Une nouvelle fois, la Norvège et le Royaume-Uni en ont été les principaux destinataires, constituant ensemble 69% du volume et 68% de la valeur. La Chine et le Canada sont également d'importants marchés pour ce produit. Les produits à usage non alimentaire consistent majoritairement en des produits solubles de poissons ou de mammifères marins, des algues, des poissons, des crustacés, des mollusques, etc. impropres à la consommation humaine, ainsi que des déchets de poisson. La Norvège, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie et la Russie en sont les principaux importateurs.

Les **petits pélagiques** exportés par l'UE ont totalisé 459.000 tonnes et 856 millions en 2024, soit 5% de moins en volume et en valeur par rapport à l'année précédente. Le maquereau, le hareng, l'anchois et la sardine font partie des principaux produits (70%) exportés dans cette catégorie, la plupart sous forme de poissons entiers congelés. Le Nigeria, l'Égypte et l'Ukraine en ont absorbé la plus grande partie. Les produits préparés et conservés à destination du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Ukraine et de la Norvège ont constitué 12% du volume et 38% de la valeur. Les produits vivants/frais (du hareng et du maquereau débarqués dans les îles Féroé, au Royaume-Uni et en Norvège, pour la plupart) ont compté pour 15% du volume et 12% de la valeur.

En 2024, le volume (123.400 tonnes) des **autres poissons de mer** a baissé de 2%, tandis que la valeur (811 millions d'euros) augmentait de 7% par rapport à l'année précédente. Une grande partie a pris le chemin du Royaume-Uni (27% du volume et 20% de la valeur), de la Suisse (13% et 23%) et des États-Unis (8% et 11%). Il s'agissait essentiellement de poissons frais et réfrigérés (autres poissons de mer, bar, dorade : 37% du volume et 59% de la valeur), de poisson congelé (autres poissons de mer, squales, bar : 47% du volume et 29% de la valeur) et de produits préparés et conservés (autres poissons de mer : 15% du volume et 10% de la valeur).

Atteignant 210.000 tonnes et 784 millions d'euros, les exportations **de thon et d'espèces apparentées** ont reculé de 14% en volume et de 13% en valeur par rapport à l'année précédente. Le Japon, qui couvre 7% du volume, se présente comme le principal marché en termes de valeur (22%). Il est suivi des États-Unis (2% en volume et 9% en valeur) et du Royaume-Uni (3% et 7%). Les Philippines et l'Équateur importent le plus grand volume (15% chacun). Le listao a été la principale espèce de ce groupe en 2024 (66% du volume et 39% de la valeur). Il a été exporté sous forme de poisson congelé et de produit préparé/conservé. Les thons divers, présentés sous forme de filets congelés et de poisson préparé/conservé (listao, bonite et autres), ont constitué 9% du volume et 27% de la valeur. Le volume des exportations de thon rouge a atteint 11.300 tonnes (5% du total), tandis que leur valeur s'élevait à 157 millions d'euros (20% du total). Cette espèce a été exportée fraîche ou congelée vers le Japon, les États-Unis et la Chine.

Les exportations de **crustacés** ont atteint 125.000 tonnes et 766 millions d'euros en 2024. Dans cette catégorie, les crevettes d'eau froide (principalement congelées cuites) ont représenté 58% du volume et 41% de la valeur des exportations en 2024. Elles sont suivies des crevettes diverses (préparées/conservées, pour la plupart), avec 14% du volume et 22% de la valeur. Les principaux marchés ont été la Chine (31% du volume et 29% de la valeur des exportations), le Royaume-Uni (8% et 12%) et le Maroc (17% et 11%). La plupart des crevettes exportées vers ce dernier pays sont décortiquées sur place dans des usines spécialisées, souvent détenus par des entreprises néerlandaises, puis réexportées vers le marché européen³¹.

En 2024, les exportations de **produits aquatiques divers** ont totalisé 190.000 tonnes et 764 millions d'euros, soit 3% de plus en volume et 5% de plus en valeur par rapport à l'année précédente. Ce groupe comprend différents produits préparés/conservés, du caviar, du surimi ainsi que des soupes et des préparations alimentaires. Ces deux dernières catégories constituent la plus grande partie de l'ensemble. Les principaux marchés d'exportation ont été le Royaume-Uni (28% du volume et 31% de la valeur), les États-Unis (6% et 7%) et la Chine (4% et 6%).

Les exportations de **poissons de fond** ont atteint 360.000 tonnes et 679 millions d'euros, soit une hausse de 3% en volume et une diminution de 3% en valeur par rapport à l'année précédente. En termes de valeur, les espèces les plus exportées ont été le cabillaud, le merlan bleu et le merlu. Les exportations de cabillaud se sont élevées à 50.000 tonnes pour une valeur de 333 millions d'euros (14% du volume et 49% de la valeur). Celles de merlan bleu ont atteint 232.000 tonnes pour une valeur de 128 millions d'euros

(64% du volume et 19% de la valeur). Enfin, celles de merlu ont atteint 41.000 tonnes pour une valeur de 88 millions d'euros (11% en volume et 13% en valeur). Au Royaume-Uni, le cabillaud a été exporté sous forme de filets congelés et de poisson préparé/conservé. En revanche, c'est sous forme congelée qu'il a pris la destination de la Chine et du Brésil. La plupart du merlan bleu a été exporté entier et congelé vers des marchés africains (Nigeria, Cameroun, Côte d'Ivoire). En 2024, 70% des volumes de merlu ont été destinés à l'Ukraine, la Serbie, la Moldavie et le Maroc.

Avec 56.000 tonnes et 380 millions d'euros, les **céphalopodes** ont atteint près de 56.000 tonnes et 380 millions d'euros en 2024, soit une baisse de 1% en volume et une hausse de 5% en valeur par rapport à 2023. Il s'agissait principalement de poulpe (36% du volume et 60% de la valeur) et de calmar (46% et 25%). Le poulpe a été exporté congelé aux États-Unis, en Suisse et au Royaume-Uni. Le calmar, également sous forme congelée, a pris la destination du Maroc, de la Chine et de la Corée du Sud.

Les exportations de **poissons plats** ont atteint de 50.500 tonnes et 344 millions d'euros, soit une baisse de 5% en volume et de 12% en valeur par rapport à l'année précédente. Le flétan noir a couvert 85% du volume et 77% de la valeur de ces exportations. Il était suivi de la sole (2% du volume et 7% de la valeur). La plupart du flétan a été exporté congelé vers la Chine (34.400 tonnes) et le Taïwan (4.900 tonnes), tandis que la sole (également congelée) a pris le chemin des États-Unis.

21.200 tonnes de **bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques** ont été exportées, pour une valeur de 163 millions d'euros. Il s'agit d'une réduction de 12% en volume et de 11% en valeur par rapport à 2023. Les huîtres, les mollusques et les coquilles Saint-Jacques ont concentré 60% du volume et 71% de la valeur. Hong Kong, la Suisse, la Chine, le Royaume-Uni et les États-Unis ont été les principaux marchés destinataires.

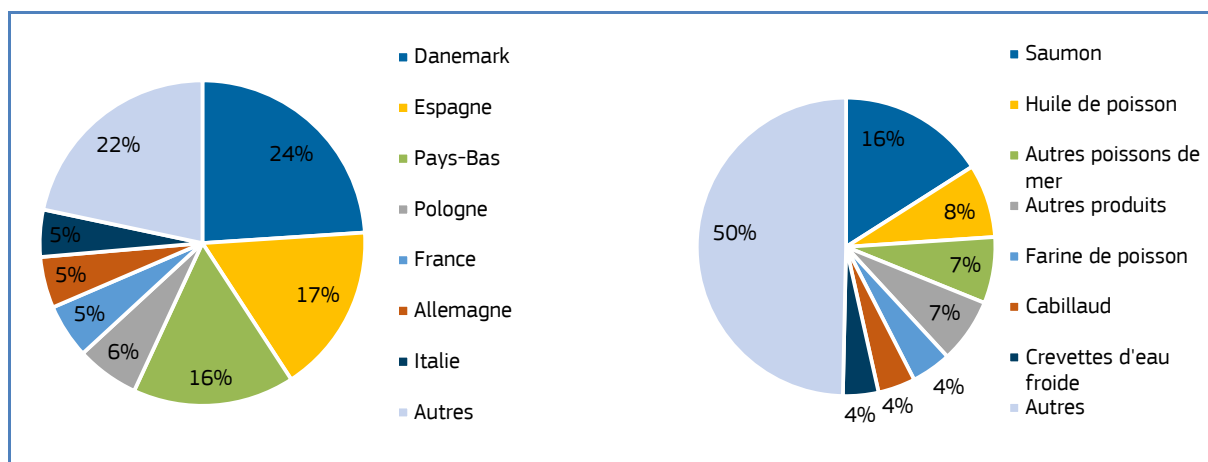
En 2024, les exportations de **poissons d'eau douce** ont totalisé 11.200 tonnes et 73 millions d'euros, soit 10% de moins en volume et 4% de moins en valeur par rapport à l'année précédente. Elles ont porté sur divers produits congelés à base de filets de siluriformes d'eau douce, de tilapia et d'autres espèces de poisson d'eau douce. Les premiers marchés en termes de valeur ont été la Suisse, la Géorgie, les États-Unis et le Brésil.

Tableau 41. **TOTAL DES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

Groupe de produits	2020		2021		2022		2023		2024	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Salmonidés	151.885	1.203	95.892	994	103.277	1.325	96.788	1.374	100.143	1.409
Produits à usage non alimentaire	500.886	735	497.121	754	475.999	887	464.615	1.040	494.656	1.242
Petits pélagiques	628.086	869	584.473	853	527.362	884	485.525	858	458.838	856
Autres poissons de mer	147.054	664	137.040	593	120.622	700	126.436	756	123.414	811
Thon et espèces apparentées	278.235	748	252.267	802	237.409	971	243.887	902	210.347	784
Crustacés	121.591	666	125.208	672	125.014	806	118.384	784	124.978	766
Produits aquatiques divers	209.131	626	202.500	639	197.504	702	184.692	729	189.979	764
Poissons de fond	384.734	733	368.547	627	330.978	730	349.990	700	360.171	679
Céphalopodes	33.496	182	47.307	299	65.244	408	56.810	360	55.973	380
Poissons plats	63.413	306	59.394	297	61.490	390	57.423	360	50.508	344
Bivalves, mollusques et invertébrés aquatiques	29.237	170	28.025	180	25.330	181	23.934	183	21.174	163
Poissons d'eau douce	14.451	46	17.043	52	14.921	65	12.472	70	11.246	73
Total	2.562.199	6.947	2.414.817	6.762	2.285.150	8.048	2.220.957	8.117	2.201.428	8.271

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Graphique 43. **EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (gauche) ET PAR ESPÈCE COMMERCIALE (droite) EN 2024 (en valeur)**

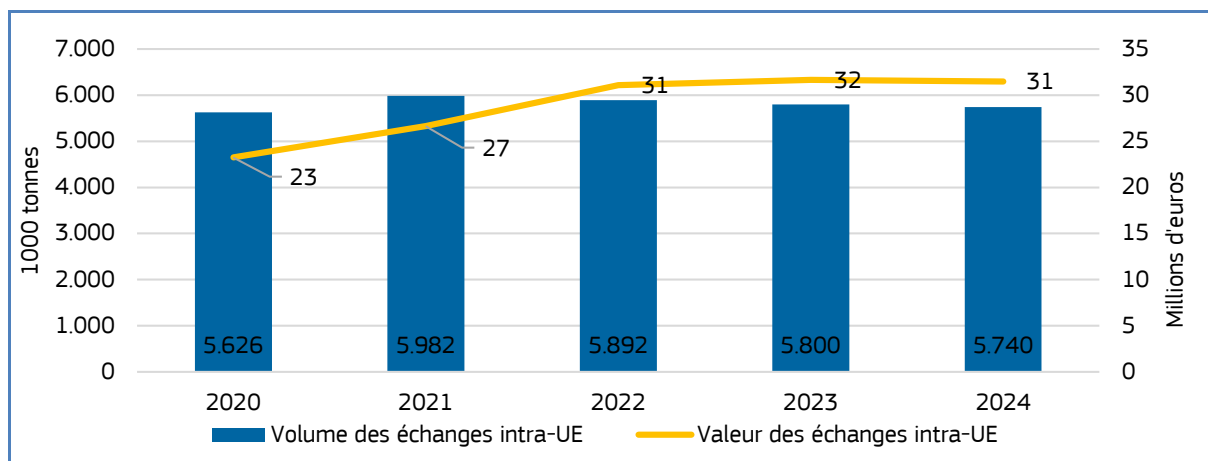


Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

6.3. Flux commerciaux dans l'UE – échanges intra-UE

En 2024, le commerce intra-UE³² des produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevé à 5,7 millions de tonnes pour une valeur de 31,5 milliards d'euros. Cela a représenté une diminution de 1% en volume et de 0,6% en valeur par rapport à 2023. Il convient de noter que ces échanges consistent en grande partie en des réexportations de produits initialement importés de pays tiers³³. Ces derniers peuvent également être passés par différentes étapes de transformation et de valeur ajoutée avant de rejoindre les marchés finaux. La création de valeur ajoutée le long de la chaîne d'approvisionnement et le passage des frontières au sein de l'UE contribuent à gonfler la valeur des exportations intracommunautaires.

Graphique 44. **COMMERCE INTRA-UE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

6.4. Principales espèces échangées au sein de l'UE

En 2024, les **salmonidés** ont fait l'objet des exportations intra-UE les plus importantes en termes de volume (1,1 million de tonnes) et de valeur (10,8 milliards d'euros).

Le **saumon atlantique** a représenté 92% du volume et 94% de la valeur. Trois États membres sont particulièrement impliqués : la Suède, le Danemark et la Pologne ont constitué 76% du volume et 73% de la valeur de ces exportations en 2024. La Suède, principal

³² Les échanges intra-UE reposent sur les exportations intra-UE.

³³ Bien que les « exportations » soient déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT, il convient de souligner que, dans la plupart des cas, les États membres du nord de l'UE ne sont pas les véritables exportateurs, mais plutôt des pays dans lesquels transitent les produits.

point d'entrée de cette espèce en provenance de Norvège, est arrivée en tête avec 42% du volume et 50% de la valeur. Elle exporte surtout du saumon atlantique frais. C'est également le cas du Danemark. La Pologne possédant une importante industrie du fumage, alimentée principalement par le saumon de Norvège, ses exportations comprennent essentiellement des produits fumés. Elle fournit également, bien que dans une moindre mesure, des produits frais³⁴.

En 2024, le volume de **poissons de fond** échangé au sein de l'UE s'est élevé à 744.000 tonnes pour une valeur de 3,8 milliards d'euros. Il s'agit du deuxième groupe d'espèces le plus important en termes de valeur.

Le **cabillaud**, en particulier, est la deuxième espèce de plus haute valeur parmi l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture échangés dans l'UE. En 2024, 286.000 tonnes de ce poisson, d'une valeur de 2,1 milliards d'euros, ont fait l'objet d'exportations intra UE, soit 38% du volume et 56% de la valeur de l'ensemble des échanges de poissons de fond. Avec 107.000 tonnes et 808 millions d'euros, les Pays-Bas ont accaparé 37% du volume et 38% de la valeur des exportations de cabillaud. La plupart ont pris la destination de l'Espagne et de la France sous forme de filets congelés. Les autres grands pays exportateurs de cabillaud au sein de l'UE sont le Danemark et la Suède.

³⁴ Rapport de 2023 sur le marché européen du poisson

7. ÉTUDE DE CAS : Le chinchard dans l'UE

En 2022³⁵, les captures d'espèces de chinchard ont atteint 2,2 millions de tonnes, ce qui représente 2,3% du total au niveau mondial. Ces espèces sont particulièrement ciblées par les flottes chilienne (dans le Pacifique Sud-Est) et namibienne (dans l'Atlantique Sud-Est). Les États membres de l'UE en ont capturé 168.929 tonnes en 2022, principalement dans les eaux de l'Atlantique Nord-Est et du Pacifique Sud-Est. La Lituanie et l'Espagne en ont pêché le plus grand nombre, suivies de loin par les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal. Toujours en 2022, les débarquements de chinchard dans l'UE ont totalisé 113.755 tonnes pour une valeur de 115 millions d'euros. Les Pays-Bas en ont débarqué le plus grand nombre (34% du volume total), suivis de l'Espagne (25%), du Portugal (18%) et de l'Irlande (16%). Le marché communautaire absorbe également de nombreuses importations de chinchard, notamment en provenance du Chili et du Royaume-Uni. Dans l'Union européenne, les principaux pays consommateurs sont l'Espagne et le Portugal, tandis que les Pays-Bas servent de plaque tournante pour les importations communautaires provenant de pays hors UE. Cette dernière en exporte une quantité considérable (62% du volume total), majoritairement sous forme de produits congelés, vers l'Égypte, le Japon et la Côte d'Ivoire. Les Pays-Bas, l'Espagne et le Portugal sont les principaux pays exportateurs.

7.1. Caractéristiques biologiques, exploitation et gestion

Le chinchard appartient au genre *Trachurus*, de la famille des *Carangidae*, qui regroupe différentes espèces dans le monde. Les plus importantes sur le plan commercial sont le chinchard du Chili, le chinchard du Cap, le chinchard du Japon et, dans une moindre mesure, le chinchard du Cunène et le chinchard d'Europe. Ce dernier (*Trachurus trachurus*) est le plus répandu en Europe. Il a représenté 5% de l'ensemble des captures mondiales en 2022.



Le chinchard d'Europe³⁶ est un poisson démersal benthopélagique qui se déplace en formant de larges bancs. Il peuple les fonds sablonneux du plateau continental, sur des pentes allant de 100 à 200 mètres. Il peut plonger jusqu'à 1.050 mètres³⁷ en hiver. Chasseur nocturne de préférence, il rejoint les profondeurs pendant la journée. À cette migration verticale s'ajoute une migration saisonnière : déplacement vers le nord en été et retour vers le sud en hiver, lorsque commencent à fléchir les températures. Il se nourrit de crustacés (copépodes, crevettes, etc.), de petits poissons et de calmars.

Le chinchard d'Europe est un poisson fin bleu foncé, aux flancs nacrés et au dos plus sombre. Il arbore une grosse tête et de grands yeux. L'on dénombre environ 75 scutelles sur sa ligne latérale³⁸. Il mesure entre 30 et 40 cm. Les mâles atteignent la maturité sexuelle à l'âge de 5 ans (20 cm de longueur), contre 3 ans chez les femelles. La période de frai est longue et varie selon la population : au printemps dans l'Atlantique Nord-Est ; en été en mer du Nord ; entre novembre et janvier dans l'Atlantique Centre et Sud-Est. Le printemps et l'été sont les saisons de pêche de prédilection pour cette espèce.

La plupart du chinchard est capturé à l'aide de chaluts pélagiques et de sennes. Il est également pêché à la ligne et à l'hameçon. Les pêcheries de l'UE qui ciblent le chinchard sont soumises à des TAC et à des quotas, établis en vertu des recommandations du CIEM à l'égard de six stocks : JAX/4BC7D, JAX/2A-14, JAX/08C, JAX/09, JAX/34PRT, JAX/341PRT, JAX/34SPN et CJM/SPRFMO. Une taille minimale de capture de 15 cm³⁹ est également imposée dans toutes les zones de pêche.

³⁵ Dernières données disponibles au moment de rédiger ces lignes.

³⁶ https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/trachurus-trachurus_en

³⁷ [https://doris.ffesm.fr/Especes/Trachurus-trachurus-Chinchard-commun-921/\(rOffset\)/O](https://doris.ffesm.fr/Especes/Trachurus-trachurus-Chinchard-commun-921/(rOffset)/O)

³⁸ Ibidem

³⁹ https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/trachurus-trachurus_en

7.2. Production

Captures mondiales

La production mondiale de chinchard a atteint 2,2 millions de tonnes en 2022. Les lieux de pêche ont été le Pacifique Sud-Est (48%) et, dans une moindre mesure, l'Atlantique Sud-Est (20%) et l'Atlantique Centre-Est (13%). Les principales espèces capturées ont été le chinchard du Chili (48% du total), les chinchards noirs nca⁴⁰ (17%), le chinchard du Cap (15%), le chinchard du Japon (8%), le chinchard du Cunène (6%) et le chinchard d'Europe (5%). Les principaux producteurs ont été le Chili (36%), la Namibie (12%), l'UE-27 (8%), le Pérou (8%) et l'Angola (7%), suivis du Japon, du Belize et de la Russie. Le chinchard n'est pas produit en aquaculture.

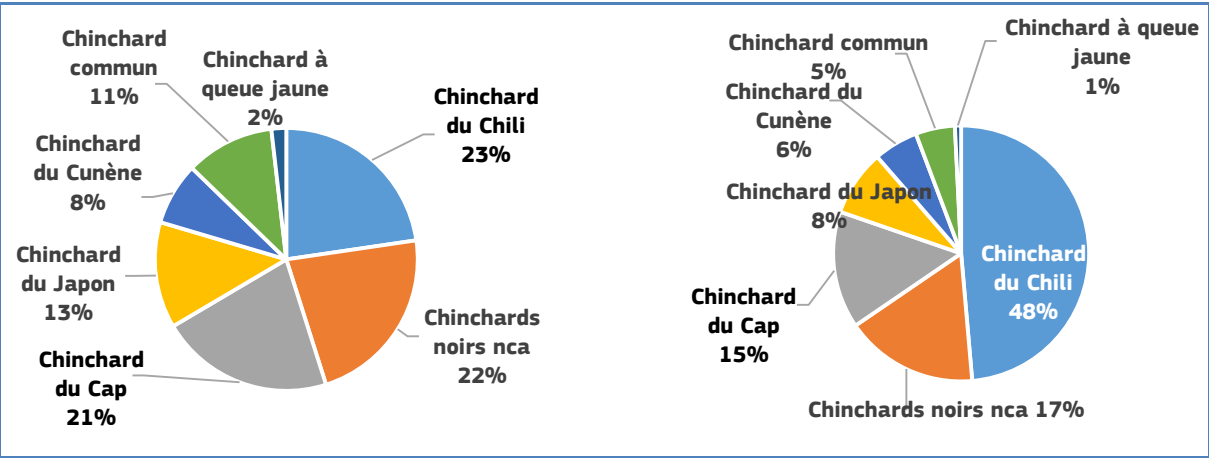
Entre 2013 et 2022, la production mondiale de chinchard a augmenté de 38% tout en connaissant quelques fluctuations interannuelles, provoquées par le chinchard du Chili. Les captures de ce dernier ont progressé depuis que l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS) a mis en œuvre des mesures de gestion conservatoire en 2013 (suite à l'effondrement du stock en 2011), qui ont donné lieu à l'attribution de la certification MSC en 2019⁴¹. Le nombre total de prises a augmenté depuis 2020.

Tableau 42. CAPTURES MONDIALES D'ESPÈCES DE CHINCHARD (volume en 1.000 tonnes, poids vif)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chili	231	272	289	323	355	445	466	556	633	785
Namibie	295	269	322	331	322	306	296	182	250	255
UE-27	312	298	254	289	356	198	202	138	185	169
Pérou	81	82	23	15	10	58	140	159	118	167
Angola	75	131	89	71	81	49	68	79	128	150
Japon	151	146	152	125	145	118	97	98	90	100
Belize	5	24	37	37	49	77	82	70	76	76
Russie	111	74	105	98	112	81	51	53	55	69
Géorgie	1	1	1	10	18	52	70	55	50	55
Chine	40	63	70	59	67	65	63	62	50	50
Maroc	32	32	42	42	32	25	29	31	34	44
Autres	236	308	354	341	314	268	292	249	313	250
Monde	1.571	1.699	1.737	1.742	1.861	1.742	1.857	1.734	1.982	2.170

Source : FAO.

Graphique 45. CAPTURES MONDIALES DE CHINCHARD PAR ESPÈCES EN 2013 (gauche) ET EN 2022 (droite) (en % du volume)



⁴⁰ Non inclus ailleurs.

⁴¹ Chilean Jack Mackerel: Bust To Boom | Marine Stewardship Council

Source : FAO.

Captures de l'UE

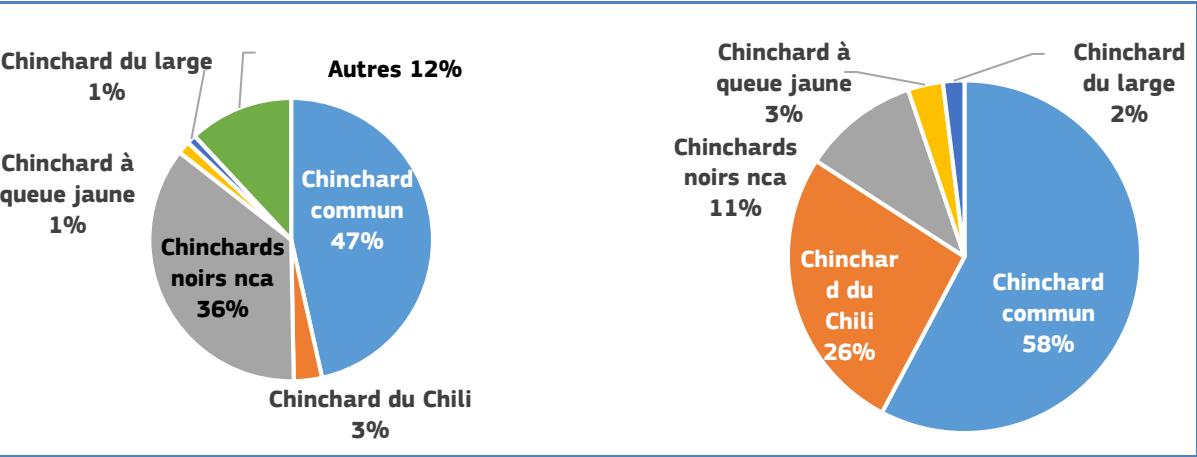
En 2022, l'Union européenne a capturé 168.929 tonnes de chinchard, principalement dans l'Atlantique Nord-Est (55%), par le biais des flottes espagnole (24%), portugaise (22%), néerlandaise (22%) et irlandaise (17%). Dans le Pacifique Sud-Est (26%), cette espèce est la cible des flottes lituanienne (50%) et polonaise (50%). L'Atlantique Centre-Est a représenté 13% des captures totales de l'UE (réalisées essentiellement par la flotte lituanienne). En Méditerranée et en mer Noire, 5% du total a été pêché par les navires espagnols, suivis de loin par ceux de la Grèce, de l'Italie et de la Croatie. Toujours en 2022, le chinchard d'Europe a compté pour 58% des prises de l'UE, contre 26% pour le chinchard du Chili et 11% pour les chinchards noirs nca. Les principaux producteurs ont été la Lituanie (23% du total de l'Union européenne), l'Espagne (17%), les Pays-Bas (14%), la Pologne (13%), le Portugal (12%) et l'Irlande (9%). Au cours de la dernière décennie (2013-2022), les captures communautaires ont enregistré une chute significative (-46%) en raison d'une forte baisse des prises de chinchard d'Europe (-33%), qui n'a pas été compensée par la hausse de celles de chinchard du Chili (+341%).

Tableau 43. CAPTURES COMMUNAUTAIRES DE CHINCHARD (volume en 1.000 tonnes, poids vif)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Lituanie	45	49	44	44	37	23	25	21	24	38
Espagne	41	39	32	49	47	44	53	49	35	28
Pays-Bas	63	38	58	30	151	31	32	20	25	24
Pologne	28	38	40	39	43	26	12	1	24	23
Portugal	23	25	26	30	27	21	21	18	23	21
Irlande	36	33	22	28	24	26	29	13	19	16
Autres	76	78	33	69	28	27	30	16	36	19
UE-27	312	298	254	289	356	198	202	138	185	169

Source : FAO.

Graphique 46. CAPTURES COMMUNAUTAIRES DE CHINCHARD PAR ESPÈCES EN 2013 (gauche) ET EN 2022 (droite) (en % du volume)



Source : FAO.

Débarquements dans l'UE

En 2022, les débarquements de chinchard dans l'UE se sont élevés à 113.655 tonnes pour une valeur de 115 millions d'euros. La plupart ont eu lieu aux Pays-Bas (34% du volume total) et en Espagne (25%). Ils se sont également produits au Portugal (18%), en Irlande (16%) et, dans une moindre mesure, en France, en Grèce et en Italie. C'est du poisson frais qui a été débarqué pour la plupart (79%). Le chinchard congelé, débarqué majoritairement aux Pays-Bas, a représenté un cinquième (21%) du total. Les débarquements de l'Union européenne ont été très inférieurs aux captures en 2022. Bien que les flottes de la Lituanie et de la Pologne soient les plus importantes en termes de prises, aucun débarquement n'a été enregistré dans ces deux pays au cours des dernières années. Leurs

cargaisons sont vraisemblablement débarquées en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire, au Togo et au Ghana, comme l'indiquent les données relatives aux exportations. À noter qu'une partie de la pêche lituanienne est aussi déchargée dans les ports néerlandais⁴².

Entre 2013 et 2022, le nombre de débarquements de l'UE a chuté de 33%, principalement en raison des baisses observées aux Pays-Bas (-39%) et en Espagne (-30%).

Tableau 44. DÉBARQUEMENTS DE CHINCHARD DANS L'UE (volume en tonnes, poids net)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pays-Bas	62.548	32.985	76.677	32.968	42.363	38.207	39.319	21.311	42.891	38.197
Espagne	40.946	38.565	31.951	48.717	47.246	44.875	53.836	49.576	34.781	28.662
Portugal	19.584	18.478	23.862	25.002	23.732	19.763	20.766	18.106	22.708	20.639
Irlande	35.239	34.658	20.773	32.548	28.342	24.847	30.195	17.429	18.819	18.409
France	5.156	4.518	3.038	4.159	3.982	3.736	4.661	2.544	2.524	3.344
Grèce	1.809	1.545	1.452	1.254	1.505	1.448	1.809	1.519	1.266	1.663
Italie	2.772	2.550	2.897	2.443	3.147	3.396	2.320	1.044	1.337	1.215
Autres	1.605	3.490	2.640	3.819	11.048	2.960	4.413	2.584	4.638	1.625
UE-27	169.659	136.789	163.289	150.910	161.365	139.232	157.318	114.113	128.965	113.755

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'EUROSTAT.

7.3. Premières ventes dans l'UE

En 2024, les premières ventes de chinchard enregistrées dans les États membres de l'UE ont totalisé 35.153 tonnes pour une valeur de 48,8 millions d'euros⁴³. C'est au Portugal que le volume et la valeur de ces premières ventes ont été les plus élevés (49% du volume et de la valeur totaux), suivi de l'Espagne (43% du volume et de la valeur). Toutes les premières ventes ont porté sur des produits entiers frais (99,5% en volume), qui ont consisté en du chinchard d'Europe frais (82% de la valeur totale et 79% du volume total), en du chinchard du large frais (7% de la valeur et 10% du volume) en en du chinchard à queue jaune (8% de la valeur et 8% du volume). En 2024, les premières ventes ont baissé de 8% en volume par rapport à 2023, et de 50% par rapport à 2022, ce qui est à mettre en lien avec la chute de 55% du volume des premières ventes de chinchard d'Europe.

Entre 2015 et 2024, le prix moyen de première vente de chinchard d'Europe a été supérieur à celui du chinchard du large. En 2024, ce prix s'est élevé à 1,44 EUR/kg pour le premier et à 0,98 EUR/kg pour le second. Depuis 2022, le prix de première vente de chinchard d'Europe a augmenté de 25% (en raison de la baisse de volume), tandis que celui du chinchard du large diminuait de 11%.

En 2023, les principaux lieux de vente de chinchard en termes de volume étaient les suivants : Sesimbra et Peniche au Portugal (respectivement 32% et 23% du volume total dans ce pays) ; Santa Eugenia, La Corogne et Ponte de Porto en Espagne (respectivement 11%, 11% et 7% du volume total dans ce pays).

Les premières ventes de chinchard sont saisonnières. Les volumes les plus importants sont vendus au printemps et en été (près de 70% entre mai et novembre au Portugal et entre mai et octobre en Espagne).

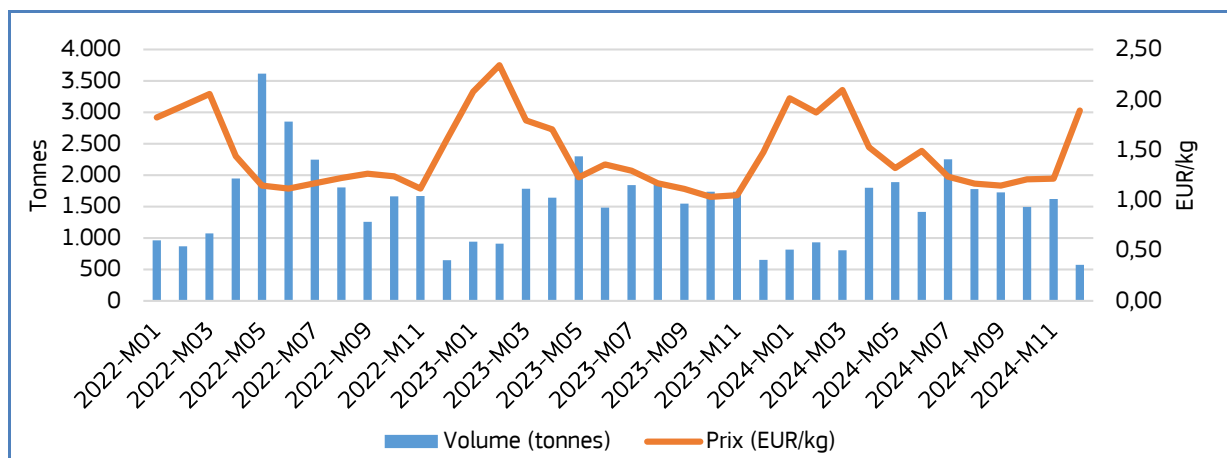
Au **Portugal** entre 2022 et 2024, les premières ventes mensuelles ont atteint un pic en mai 2022 (environ 3.600 tonnes) et leur niveau minimal en décembre 2024 (575 tonnes). Les prix mensuels ont varié de 1,04 à 2,34 EUR/kg.

En **Espagne**, entre 2022 et 2024, les premières ventes mensuelles ont atteint leur niveau maximal en septembre 2022 (environ 3.463 tonnes) et leur niveau plancher en février 2023 (480 tonnes). Les prix mensuels ont fluctué de 0,92 à 2,33 EUR/kg.

⁴² <https://www.lavoixdunord.fr/655054/article/2019-10-21/le-margiris-un-gigantesque-navire-usine-qui-inquiete-les-pecheurs-francais>

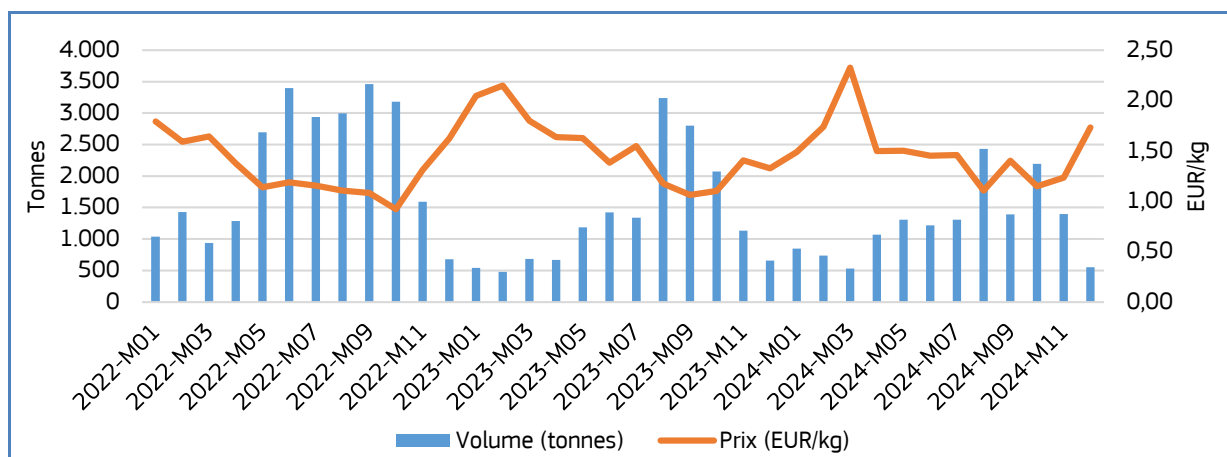
⁴³ Source : EUMOFA.

Graphique 47. **PREMIÈRES VENTES DE CHINCHARD AU PORTUGAL (volume en tonnes, poids net, prix en EUR/kg)**



Source : EUMOFA.

Graphique 48. **PREMIÈRES VENTES DE CHINCHARD EN ESPAGNE (volume en tonnes, poids net, prix en EUR/kg)**



Source : EUMOFA.

7.4. Importations – Exportations

Dans la nomenclature combinée utilisée pour enregistrer les données relatives aux importations et exportations de l'UE, le chinchard est présenté spécifiquement sous forme de poisson entier vivant/frais ou congelé⁴⁴.

En 2024, l'UE-27 a importé 10.260 tonnes de chinchard pour une valeur de 13,3 millions d'euros. Le chinchard du Chili congelé et le chinchard d'Europe congelé ont représenté respectivement 51% et 46% du volume d'importation. Le Chili a exporté vers l'UE la quasi-totalité du chinchard du Chili : 99% du volume d'importation de ce poisson, ce qui constitue 44% de la valeur totale de ces importations extra-UE. La plupart du chinchard d'Europe provient du Royaume-Uni (67% du volume d'importation, soit 26% de la valeur totale des importations extra-UE) et de la Norvège (19% du volume d'importation, soit 22% de la valeur totale des importations extra-UE). Les Pays-Bas, principal point d'entrée sur le marché de l'Union européenne, ont compté pour 51% de la valeur des importations extra-UE de chinchard (83% du volume importé de chinchard d'Europe et 14% du volume de chinchard du Chili). Vient ensuite la France, avec 26% de la valeur d'importation (57% du volume importé de chinchard du Chili).

En 2024, les exportations de l'UE vers des pays tiers ont été très supérieures aux importations. En effet, elles se sont élevées à 24.738 tonnes pour une valeur de 36 millions d'euros. Les produits congelés ont représenté 92% de la valeur totale des exportations

⁴⁴ 03024510 - Chinchard d'Europe frais ou réfrigéré (*Trachurus trachurus*).

03024530 - Chinchard du Chili frais ou réfrigéré (*Trachurus murphyi*).

03024590 - Chinchards frais ou réfrigérés [*Trachurus* spp.] (à l'exclusion du chinchard d'Europe et du chinchard du Chili).

03035510 - Chinchard d'Europe congelé (*Trachurus trachurus*).

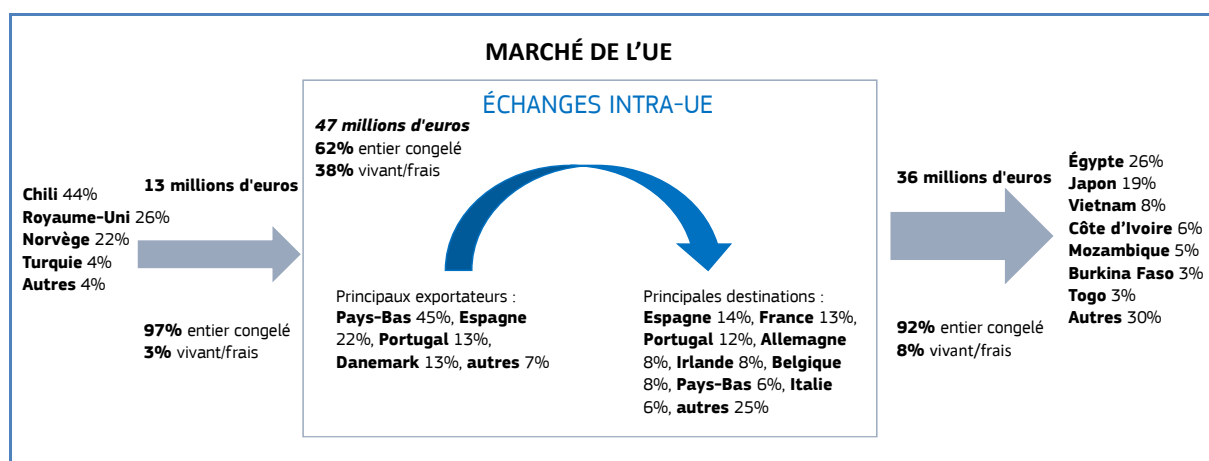
03035530 - Chinchard du Chili congelé (*Trachurus murphyi*).

03035590 - Chinchards congelés [*Trachurus* spp.] (à l'exclusion du chinchard d'Europe et du chinchard du Chili).

extra-UE. Le chinchard d'Europe congelé a été le principal produit exporté (78% du volume en 2024), suivi de loin par le chinchard du Chili congelé (17%). Les produits frais ou réfrigérés ont constitué 8% de la valeur totale des exportations extra-UE. En termes de valeur, les principales destinations du chinchard d'Europe congelé ont été l'Égypte (32% du total), le Japon (24%) et le Vietnam (11%). La plupart du chinchard du Chili congelé a été exporté en Côte d'Ivoire (45% de la valeur) et au Burkina Faso (28%). Parmi les pays de l'UE, les Pays-Bas ont été le principal exportateur de chinchard vers des pays tiers (40% de la valeur des exportations). Ils étaient suivis de l'Irlande (26%) et de l'Espagne (23%). Les produits congelés à base de chinchard du Chili ont été exportés presque exclusivement par les Pays-Bas (93% de la valeur d'exportation extra-UE). Le Danemark a été le principal fournisseur de chinchard frais (6% de la valeur d'exportation totale extra-UE). Les produits frais ont surtout été destinés à Israël en 2024 (4% de la valeur d'exportation totale).

Toujours en 2024, les exportations intra-UE de chinchard ont atteint 19.243 tonnes pour une valeur de 47 millions d'euros. Les flux commerciaux intra-UE ont porté essentiellement sur des produits congelés, qui ont compté pour 62% de la valeur d'exportation (le chinchard d'Europe congelé constituant 26% de la valeur totale des exportations intra-UE), tandis que les produits vivants/frais représentaient 38% de cette valeur (25% de la valeur totale des exportations intra-UE étant couverte par le chinchard d'Europe frais). Les principaux pays d'exportation de l'UE ont été les Pays-Bas (45% de la valeur d'exportation intra-UE) et l'Espagne (22%). Ils étaient suivis du Portugal (13%) et du Danemark (13%). Les principaux pays de destination ont été l'Espagne (14% de la valeur), la France (13%) et le Portugal (12%). Venaient ensuite l'Allemagne, (8%), l'Irlande (8%), la Belgique (8%), les Pays-Bas (6%) et l'Italie (6%).

Graphique 49. **MARCHÉ COMMERCIAL DU CHINCHARD EN 2024, EN VALEUR**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

7.5. Consommation

En 2022, au niveau de l'UE-27, la consommation apparente de chinchard (chinchard d'Europe et autres chinchards) a été estimée à 47.532 tonnes EPV. L'approvisionnement a atteint 123.966 tonnes EPV, dont 87% provenant de captures communautaires et 13% d'importations. Les exportations ayant représenté 62% de l'approvisionnement global, la consommation apparente s'est élevée à 38% en 2022.

Cette même année, l'approvisionnement total de chinchard d'Europe a atteint 100.756 tonnes EPV (81% de l'approvisionnement total de l'UE en chinchard), provenant presque exclusivement de la production communautaire (93% du total) et beaucoup moins des importations (7%). Près de trois quarts (71%) de cet approvisionnement ont été exportés. La consommation apparente de chinchard d'Europe a été estimée à 29.426 tonnes EPV en 2022, ce qui revient à une consommation de 0,066 kg EPV par habitant.

Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la consommation apparente au niveau de chaque État membre. L'on peut estimer toutefois que l'Espagne et le Portugal ont été les principaux marchés de consommation de chinchard (chinchard d'Europe et autres chinchards) : 17.785 tonnes EPV et 15.699 tonnes EPV, respectivement, en 2022. Ce poisson y est très apprécié pour sa saveur et son prix bas. Il peut être consommé grillé, frit (les plus petits spécimens), mariné, cuit ou salé/séché (dans les Açores, en particulier).

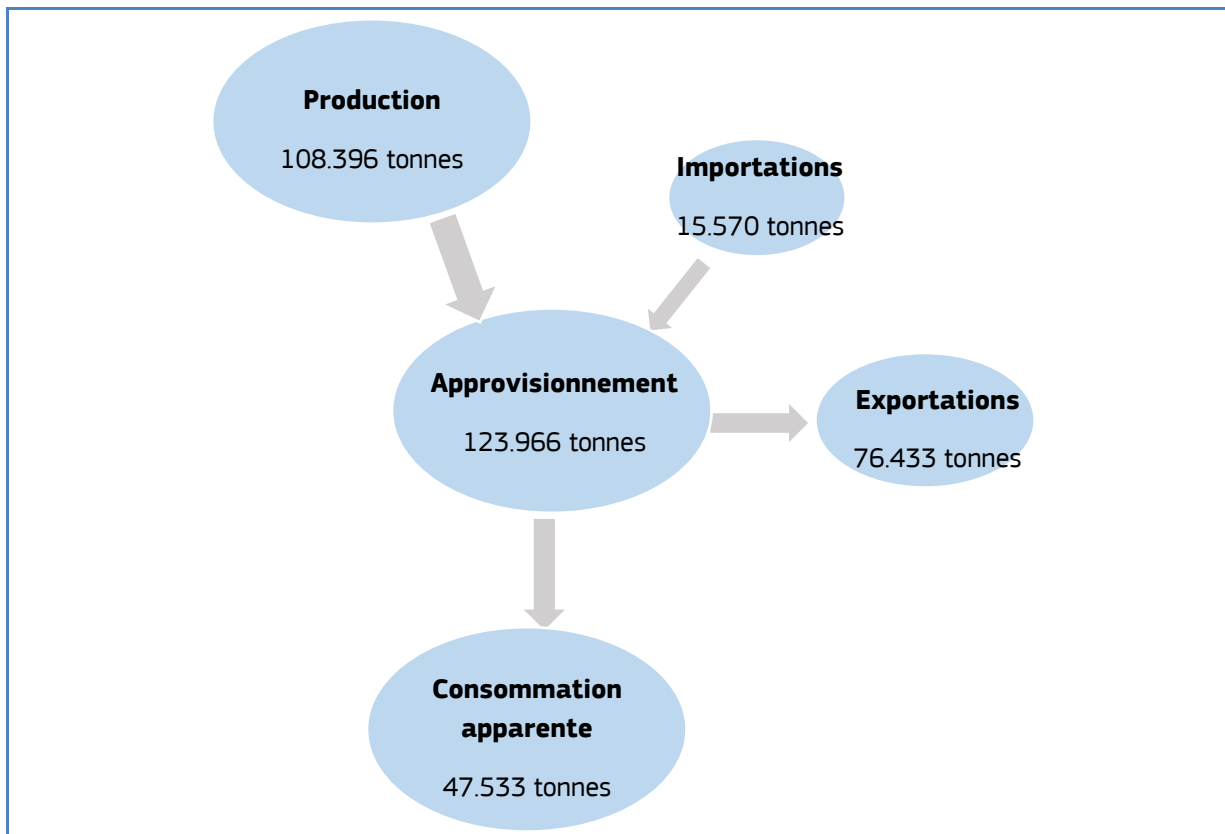
L'EUMOFA ne dispose pas de données relatives à la consommation apparente de chinchard du Pacifique⁴⁵. Le marché européen est toutefois de plus en plus demandeur de chinchard du Chili depuis l'attribution de la certification MSC. En effet, les grands distributeurs commencent à le préférer au chinchard de l'Atlantique Nord⁴⁶. En outre, depuis que l'offre de ce dernier est en baisse chaque année

⁴⁵ N.d.t. Cette catégorie regroupe le chinchard gros yeux (*Trachurus symmetricus*) et le chinchard du Chili (*Trachurus murphyi*).

⁴⁶ Chilean jack mackerel recovery leading to increased competition with European species | Seafood Source

à cause de la réduction des quotas, le chincharde du Chili se présente comme une alternative stable et bon marché pour les opérateurs de l'UE⁴⁷, qui l'utilisent à des fins de transformation en farine et en huile de poisson ainsi qu'en aliments pour animaux (bien qu'une partie soit également destinée à la consommation humaine⁴⁸).

Graphique 50. **CONSOMMATION APPARENTE DE CHINCHARD DANS L'UE EN 2022 (EPV)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

* Les données portent sur le chincharde d'Europe et d'autres espèces de chincharde.

⁴⁷ 3MMI - Mackerel: Tighter Supplies, Growing Jack Mackerel Market Share in Europe

⁴⁸ <https://oceana.org/marine-life/chilean-jack-mackerel/>

Rapport achevé en avril 2025.

La Commission européenne n'est pas responsable des conséquences découlant de la réutilisation de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2025

© Union européenne, 2025



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné et que toute modification soit indiquée.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs. L'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

Images : Photo de couverture, page 2 © EUROFISH, page 32 © Gisco - Eurostat, page 41 © Scandinavian Fishing Year Book.

PDF ISSN 2363-409X KL-01-25-015-FR-N

ISBN : 978-92-68-24083-0 DOI:10.2771/1399369

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOS COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Courriel : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Faits saillants mondiaux : Commission européenne, Fishing Daily, Statistics Iceland.

Contexte macroéconomique : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : MABUX, Eurostat, Banque centrale européenne.

Premières ventes : CGPM

Études de cas : The EU Fish Market, Eurostat, Conseil européen, FAOSTAT, Eurostat COMEXT, Council regulations, Commission européenne, DORIS, Marine Stewardship Council, La Voix du Nord, SeafoodSource, TRADEX, Oceana.

Les données de premières ventes figurent dans une annexe disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de rapport électronique de l'UE (ERS).

Dans le cadre de ce rapport mensuel, les analyses sont conduites en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est fondée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

EUMOFA **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**



Office des publications
de l'Union européenne